

2024 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Notre territoire



Département de la Savoie
Haute Tarentaise,
aux portes de
la **Vanoise** et
de l'Italie





Le mot du Président

En route pour 2026...

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la communauté de communes de Haute Tarentaise. Il vous apporte toutes les informations sur notre activité et les dossiers menés par les élus, les techniciens et agents.

L'année 2025 précède les prochaines élections, c'est donc le dernier édito du mandat avant les élections municipales et intercommunales de 2026.

Je souhaite remercier l'ensemble des élus du conseil communautaire, les élus des collectivités locales qui sont à la tâche tous les jours, au service des concitoyens.

Je veux aussi saluer l'ensemble des agents de la CCHT, à l'écoute et disponibles, qu'ils soient remerciés du travail effectué au quotidien.

Notre territoire est extraordinaire, la diversité de nos cultures, de notre approche des dossiers, des valeurs que nous défendons chacun dans nos communes est une richesse incroyable.

J'ai pu constater, même si nous ne sommes pas en accord sur tous les sujets que l'intérêt commun et pour le plus grand nombre, a toujours été privilégié.

Je tiens à saluer Paul Pellecuer, Guillaume Desrues, Lionel Arpin, Jean-Claude Fraissard, Alain Emprin, Patrick Martin et Serge Revial, tous passionnés, engagés, disponibles, je salue aussi les adjoints, conseillers et les membres du bureau.

Ce mandat nous a permis de réaliser des actions structurantes :

- Transfert de la compétence eau et assainissement
- Évolution de la DG Touristique (Dotation de Groupement Touristique)
- Mise en place du PLH (Programme Local de l'Habitat), mobilités douces et transition de nos comportements
- Étude sociale conjointe sur les deux territoires avec la Communauté de communes des Versants d'Aime
- Création de « France Services »
- Création de la commission Accessibilité et Handicap
- Création de la commission Culture et Patrimoine
- Évolution de la commission Environnement et gestion des déchets, notamment pour les professionnels, la CCHT étant un territoire pilote aidé par CITEO.

Le nouveau mode de scrutin qui a été adopté par nos parlementaires va modifier les habitudes des électeurs pour les communes de moins de 1 000 habitants, en effet, le scrutin de liste introduit la parité et les listes bloquées (le panachage ne sera de fait plus possible).

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Sincèrement,

M. Yannick AMET
Président de la communauté de communes de Haute Tarentaise

CHIFFRES CLÉS



16 194
habitants
(INSEE 2021)



57 000
hectares



8
communes



3
grands cols
routiers



5
stations
de ski



150 000
lits touristiques



15 km
piste cyclable



437
inscrits
École de Musique



27 M€
budget de
fonctionnement



3,6 M€
budget
d'investissement



4
déchèteries



387 km
de réseau
d'eau potable

Projet de territoire Haute Tarentaise 2030

Un diagnostic du territoire a permis d'identifier les enjeux de développement, sur lesquels repose une stratégie déclinée en trois axes :

DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME	RENFORCER LA DYNAMIQUE RÉSIDENTIELLE	PRÉSERVER LES RESSOURCES ET L'ENVIRONNEMENT
<p>Capitaliser sur les atouts du territoire pour renforcer et diversifier l'offre touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Fédérer les partenaires, identifier et valoriser les atouts touristiques, naturels, patrimoniaux et culturels du territoire ▶ Bâtir une offre touristique globale (hors saison d'hiver) en s'appuyant sur 3 piliers : activités de pleine nature, le patrimoine et la culture 	<p>Adapter et développer l'offre de logement pour accompagner les parcours résidentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à adapter l'offre de logement aux parcours résidentiels ▶ Favoriser la rénovation énergétique et la restructuration des logements anciens 	<p>Protéger le capital environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Planifier et construire un territoire décarboné ▶ Préserver les ressources en eau du territoire
<p>Impulser une dynamique économique en s'appuyant sur les potentiels du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Bâtir une stratégie de diversification économique en s'appuyant sur les secteurs à fort potentiel de développement ▶ Dynamiser l'entrepreneuriat, la formation et les compétences 	<p>Développer l'offre de services sur tout le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Optimiser les services de la vie quotidienne pour tous (enfance, famille, vieillesse, santé...) ▶ Favoriser le bien vivre sur le territoire en s'appuyant sur une politique culturelle, de valorisation du patrimoine et de loisirs 	<p>Construire une mobilité durable sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer l'accès au territoire pour désenclaver la Haute Tarentaise ▶ Coordonner les mobilités intérieures du territoire

Un axe transversal intègre également la stratégie du projet de territoire :

ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN

- ▶ Coordonner l'action des communes et de l'EPCI
- ▶ Garantir la meilleure accessibilité à l'ensemble des usagers
- ▶ Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire
- ▶ Renforcer les coopérations avec les territoires voisins

Une collectivité, des ressources

- 6 • **Gouvernance**
 - 8 • **2024, quelques temps forts**
 - 10 • **Ressources Humaines**
 - 12 • **Finances et Marchés publics**
 - 14 • **Communication**
-

Agir pour la population et l'avenir

- 16 • **Cadre de vie et aménagement**
Habitat et Logement
 - 20 • **Enfance et Jeunesse**
Petite Enfance
Jeunesse
 - 26 • **Solidarités**
Action sociale
Maison France Services
Accessibilité et Handicap
 - 34 • **Se déplacer sur le territoire**
Transports scolaires
Mobilités
 - 40 • **Tourisme, culture et patrimoine**
 - 46 • **Environnement**
Gestion des déchets
Eau et assainissement, dernières étapes du transfert
-

Autres actions sur le territoire

- 52 • **Économie, maison funéraire, abattoir...**
- 54 • **Focus partenaire : Trialp**

GOVERNANCE

MANDAT 2020-2026, 27 élus intercommunaux et 2 suppléants

PRÉSIDENT



**Yannick
AMET**



**Jean-Claude
FRAISSARD**

1er Vice-Président

Commission n°1 :
Eau-Assainissement,
Déchets-Tri, GEMAPI



**Laurent
CHELLE**

Commission n°2 :
Transport, Mobilité,
Habitat



**Véronique
PESENTI-GROS**

Commission n°3 :
Finances



**Serge
REVIAL**

Commission n°4 :
Dév. économique et
rural, Aménagement
du territoire, et
Président du conseil
d'exploitation Tourisme



**Paul
PELLECUER**

Commission n° 5 :
Petite enfance,
RAM, Solidarité aux
personnes âgées et
handicapées, Maison
France Services



**Alain
EMPRIN**

Commission n° 6 :
Culture et Patrimoine



**Laurence
REGNIER**

Commission n°7 :
Enfance, Jeunesse,
Sport

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Gérard
VERNAY**

Commissions
n°1 et n°3



**Guillaume
DESRUES**

Commissions
n°1 et n°2



**Thierry
GAIDE**

Commissions
n°1, n°2 et n°8
Conseiller délégué
Accessibilité &
Handicap



**Patrick
MARTIN**

Commissions
n°2 et n°4



**Capucine
FAVRE**



**Frédéric
BATAILLE**

Commissions
n°2 et n°4



**Nicolas
MORIN**

Commissions
n°3 et n°6



**Morgan
LE LANN**

Commission
n°4



**Daniel
EUSTACHE**

Commission
n°4



**Franck
MALESCOUR**

Commission
n°4



**Michelle
ANXIONNAZ**

Commission
n°6



**Françoise
BESNARD**

Commissions
n°5 et n°7



**Cécile
UTILLE-GRAND**

Commissions
n°5 et n°7
Conseillère déléguée
en transversalité des
commissions 5 et 7



**Gérard
MATTIS**

Commission
n°5



**Lionel
ARPIN**



**Joëlle
CAMPERS**



**Mathieu
LECLERCQ**



**Éric
JACQUEMOUD**

Commission n°1



**Laurence
FONTAINE**

Commission n°3

**Jean-Claude
BERGER-
SABBATEL**
(suppléant,
commune des
Chapelles)

Commission n°1

**Alexis
VIVET-GROS**
(suppléant,
commune de
Villaroger)

Commission n°1

Conseil Communautaire

Il arrête les décisions dans le cadre de la politique communautaire qu'il a défini. Public, il se réunit tous les deux mois environ. Composé de 27 membres, toutes les communes du territoire sont représentées.

Bureau Exécutif

Composé des Maires, des Vice-Présidents, des Conseillers Délégués, il coordonne les réflexions et fixe les orientations.

Commissions thématiques

Elles ont vocation à proposer, à débattre, à donner des avis et à travailler sur les projets. Animées par un ou une Vice-Président(e) assisté(e) de techniciens, elles sont constituées d'une dizaine d'élus et parfois d'invités (personnes qualifiées et expertes dans une thématique).

Commission n°1	Eau - Assainissement - Déchets - Tri - GEMAPI
Commission n°2	Transport - Mobilité - Habitat
Commission n°3	Finances
Commission n°4	Développement économique et rural - Aménagement du territoire - Digital et TNT - Abattoir - Chambre funéraire
Commission n°5	Petite enfance - Relais des Assistantes Maternelles - Solidarités aux personnes âgées et handicapées - Maison France Services
Commission n°6	Culture et Patrimoine
Commission n°7	Enfance - Jeunesse - Sport
Commission n°8	Accessibilité

Compétences

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau et assainissement
- Accessibilité du territoire
- Politique du logement, du cadre de vie et de la mobilité
- Gestion des équipements d'intérêt communautaire
- Tourisme, avec un conseil d'exploitation touristique composé de représentants des communes et de socio-professionnels
- Culture et patrimoine
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Transports scolaires
- Autres services sur le territoire :
 - ▶ Aire d'accueil des gens du voyage, située à Bourg-Saint-Maurice
 - ▶ Gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire
 - ▶ Maintenance des relais de télévision
 - ▶ Organisation et financement des consultations architecturales en lien avec le CAUE de la Savoie.

2024, QUELQUES TEMPS FORTS

Janvier

Rencontre autour du handiski avec les associations, élus, OT et techniciens de la charte départementale



Février

Etude sociale menée en Haute Tarentaise et sur les Versants d'Aime pour une politique sociale cohérente



Mai

"Fais tourner" - Organisation du premier troc de vêtements à la Cité scolaire Saint-Exupéry



Juin

3^{ème} édition de la "Journée des familles", événement inclusif avec des activités adaptées à Bourg St Maurice



Septembre

1^{ère} "Fête des Alpes" au col et à l'Hospice du Petit Saint-Bernard pour fêter l'amitié franco-italienne



Octobre

Promotion de notre destination en partenariat avec les OT auprès des passionnés de vélo, lors du Roc d'Azur



Mars

2^{ème} édition de la Semaine de la Petite Enfance organisée par le RPE avec des partenaires locaux



Avril

"Tous au Compost !" 6 événements et une centaine de participants réunis autour de cette pratique écologique



Juillet

Spectacle de danse à ciel ouvert "Écran Total" de la C^{ie} DCA-Philippe Decouflé au bord du lac de Tignes



Août

Organisation de courts séjours pour les jeunes de 6-11 ans en Savoie et 11-17 ans en Suisse et Italie



Novembre

Spectacle burlesque écocitoyen "Gâchis-Bouzouk" offert aux élèves des classes primaires par la CCHT



Décembre

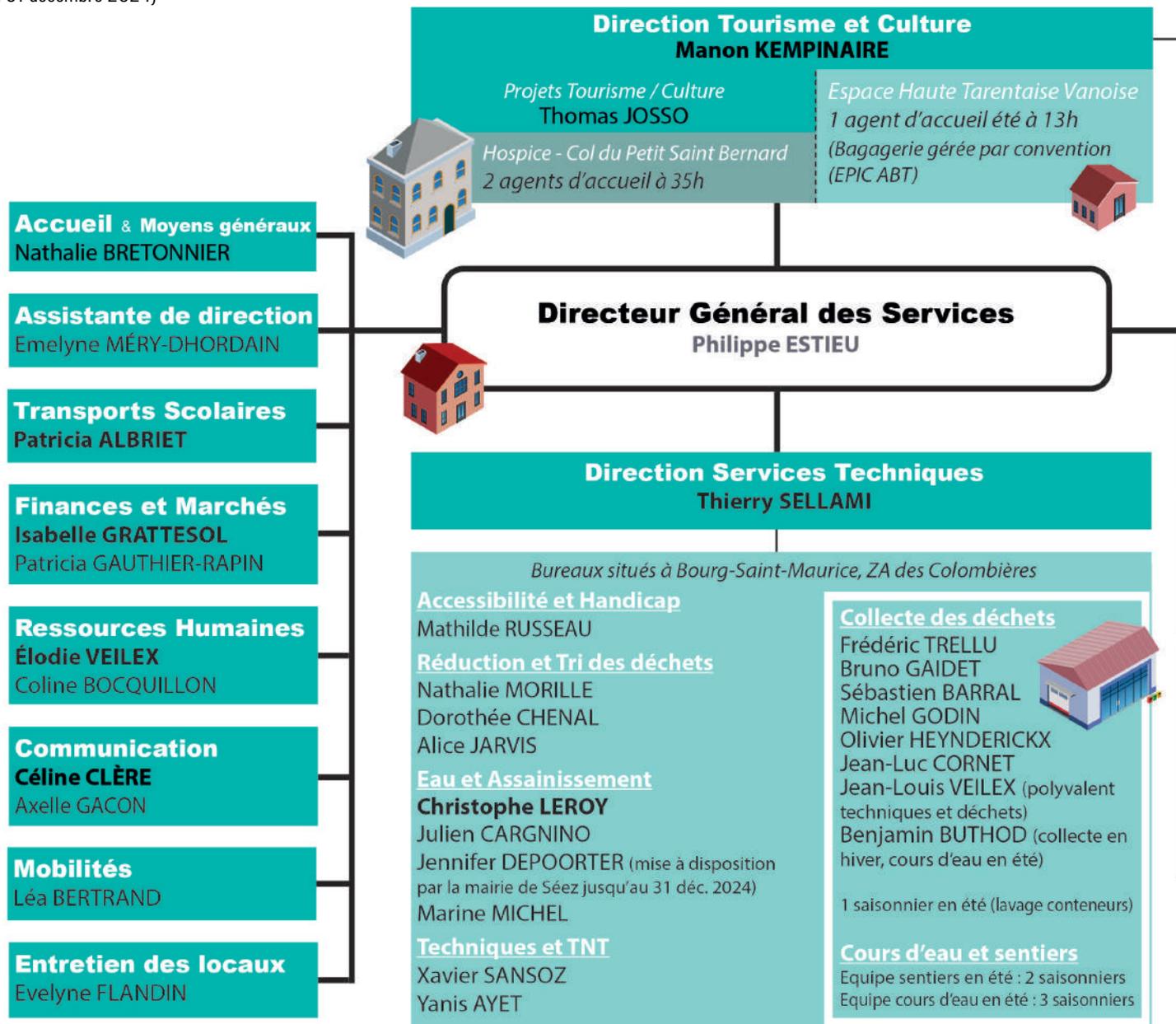
Formation et intervention à l'école de la Rosière en vue de l'accueil d'un enfant en situation de handicap



RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

(au 31 décembre 2024)



Les missions du service

- ▶ **Gestion des carrières** : veille juridique et contrôle de l'application des statuts, élaboration des actes administratifs, tenue du tableau des effectifs de la collectivité, élaboration des dossiers de retraite et validation des services, préparation et mise en œuvre des recrutements, constitution et mise à jour des dossiers individuels des agents, réalisation du bilan social de la collectivité.
- ▶ **Gestion de la paie** : établissement de la paie des agents et des élus de la collectivité, préparation et suivi du remboursement des indemnités journalières suite à des arrêts maladie.

73

agents
au total, dont :

37

fonctionnaires

22

contractuels
permanents

5

contractuels
non permanents

9

agents
contractuels
saisonniers

Perspectives 2025

- Création d'un livret d'accueil pour améliorer l'intégration des nouveaux agents.
- Refonte intégrale du guide de l'agent pour fournir toutes les clés du fonctionnement interne de la collectivité.
- Mise en place des chèques-cadeaux pour les agents.
- Réalisation d'un audit interne engageant une réflexion collective avec les services afin de moderniser l'organisation interne et faciliter la gestion de projets.

Ecole de Musique de Haute Tarentaise

Catherine THIRARD (Direction)

Lara GARRIOCK (Secrétariat et éveil musical)

Professeurs :

Nadia BORNAND	Marie-Anne SOUFFLARD
Maxime CARON	Catherine THIRARD
Jeanne COLOMBIER	Alain PAWLOVIC
Dimitri FILLASTRE	Steve KIRALY
Isabelle GIRAUDEAU	Arnaud DEDIEU
Philippe GRANGEON	Claire JANSSEN
Mélanie LE ROUX	Claudio MIOTTI
Marie-Louise FAVRE	Marie-Monique ANDRÉ
Jean-Marie CONGOST	

Un temps complet,
= 20h de face à face pédagogique.

Mises à disposition
de professeurs
se déplaçant à
Tignes et Val d'Isère
pour l'enseignement
des instruments, éveil
et formation musicale



Service Petite Enfance

Anne-Laure MAITRE

Stéphanie ERIAT

Service Jeunesse - Local des Jeunes

Jérôme KERJEAN

Julien ALBERTOLI (PIJ)

Maxime OGER (Animateur)

Un agent saisonnier été

Mises à disposition et
conventions avec les ALSH de
Tignes, Val d'Isère et
Bourg Saint Maurice



Solidarités - Service Étoile & Maison France Services

Carine POULIQUEN

Lucy GOMEZ-ROSADO

Elphie MEDDOUR (Secrétariat et animations)

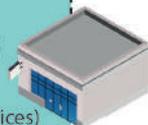
Sabine SELLINI (Transport à la demande)

Damien LETERTRE (Portage de repas)

Fabien CHASSEUR (Renfort port. repas)

Magali MICHON (France Services)

Emmanuelle BERRIEGTS (France Services)



Séze - Siège

Bourg Saint Maurice

Tignes / Val d'Isère

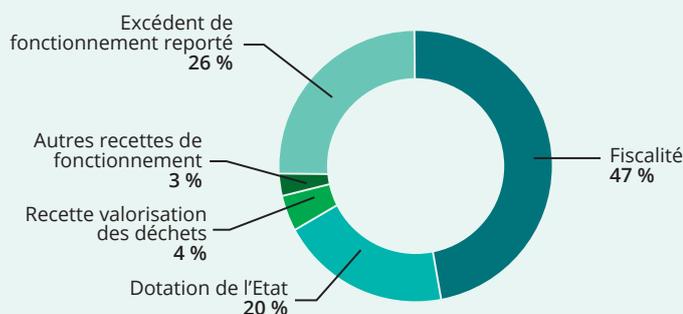
- **Gestion du budget RH** : préparation et suivi du budget Ressources Humaines en dépenses et en recettes.
- **Gestion du Comité Social Territorial (CST)** : préparation et suivi des séances (ordre du jour et procès-verbal de séances, transmission des décisions prises aux agents).
- **Autres missions** : vérification des tableaux d'avancement d'échelon et de grade des agents titulaires, révision et évolution du régime indemnitaire, gestion des carrières, veille juridique permanente afin d'appliquer les textes de lois, gestion du temps de travail des agents, gestion des formations et des recrutements.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

RAPPORT FINANCIER

/ € BUDGET PRINCIPAL (voté)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : **27 M€**



Les ressources de la CCHT proviennent essentiellement de la fiscalité, notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) et la taxe GEMAPI (taxe liée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations). Les recettes liées à la gestion des déchets concernent principalement le rachat de matériaux par les organismes partenaires (cf. p48-49) et la vente de tickets de déchèterie. Les dotations de l'Etat sont majoritairement constituées de la dotation des groupements touristiques qui est ensuite reversée aux communes membres. À partir de 2024, la CCHT garde une part de cette dotation (1,25 %) afin d'exercer ses missions d'office intercommunal pour les communes des Chapelles, Séz et Villaroger.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **27 M€**



Le plus gros poste de dépenses de fonctionnement concerne la gestion des déchets. Le budget principal participe au travers de subventions de fonctionnement à l'équilibre des budgets annexes.

/ € BUDGET TOURISME HAUTE TARENTOISE (voté)

INVESTISSEMENT : **519 K€**

Les dépenses d'investissement du budget Tourisme concernent principalement les aménagements de la piste cyclable : panneaux informatifs et totems.



Totem en bois, installé en bordure de la piste cyclable

/ € BUDGETS ANNEXES

ABATTOIR

FONCTIONNEMENT : **68 K€**

INVESTISSEMENT : **36 K€**

Les dépenses d'investissement concernent les études préalables aux travaux d'agrandissement et de mise aux normes qui seront réalisés en 2025.

MAISON FUNÉRAIRE

FONCTIONNEMENT : **13 K€**

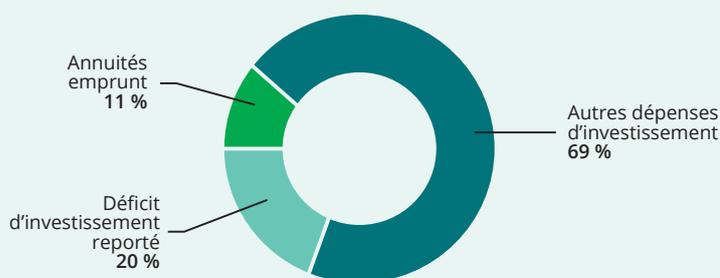
INVESTISSEMENT : **24 K€**

Les dépenses d'investissement correspondent au remplacement des cheneaux.

TRANSPORTS SCOLAIRES

FONCTIONNEMENT : **1,8 M€**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3,6 ME



En 2024, les dépenses d'investissement ont principalement concerné le remplacement et la mise en place de nouveaux conteneurs (ordures ménagères, tri, verre), de chalets cartons et de baraques à huile.

La communauté de communes a également réalisé des travaux afin d'installer le service des solidarités (Service Étoile et maison France Services) dans de nouveaux locaux au centre-ville de Bourg Saint Maurice afin d'être au plus proche de la population et d'améliorer le service rendu.

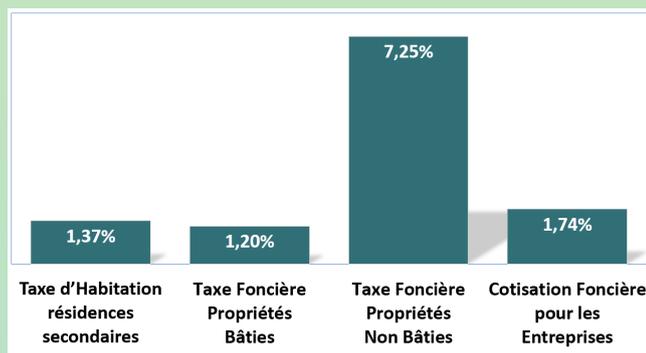
Liste des marchés de travaux et prestations de services attribués en 2024

- Organisation et gestion d'un accueil de loisirs à Val d'Isère
- Réalisation d'un schéma directeur Eau & Assainissement
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la stratégie de développement économique de la Haute Tarentaise
- Travaux d'agrandissement et de modernisation de l'abattoir
- Location et maintenance de copieurs multifonctions pour les services de la communauté de communes
- Assurance responsabilité civile

La communauté de communes de Haute Tarentaise a pour objectif constant de veiller au respect des règles régissant la commande publique.

La communauté de communes de Haute Tarentaise dispose d'une fiscalité propre depuis le 1^{er} janvier 2007. Conformément au pacte financier adopté sur le mandat, les taux de fiscalité 2024 sont identiques à ceux de 2023. Seule évolution en 2024, celui du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui passe de 0,93 % à 1,37 % conformément aux dispositions de la loi de finances 2024. Elle perçoit les diverses taxes détaillées ci-après.

1. Les taxes additionnelles



2. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

pour le financement des dépenses liées à la gestion de la compétence des déchets :

Zone 1 : zones villages (secteurs de Bourg-Saint-Maurice à taux réduit, territoire des Chapelles, de Montvalezan sauf La Rosière et restaurants d'altitude, partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise excluant la ZAC de Bonconseil, territoire de Séez et de Villaroger).

8,46 %

Zone 2 : zones stations (secteurs de Bourg-Saint-Maurice à taux plein, station de La Rosière, territoire de Tignes, de Val d'Isère et la partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise comprenant la ZAC de Bonconseil).

10,83 %

3. La Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI)

: lors du vote du budget, les élus communautaires se prononcent chaque année sur le montant nécessaire à l'équilibre du budget.

Pour 2024, celui-ci est de **1 600 000 €**

COMMUNICATION

UN ÉVENTAIL D' ACTIONS

Le service Communication est en charge de la **communication institutionnelle** de la collectivité avec pour objectif de diffuser toutes informations utiles aux habitants du territoire et de relayer les actualités (incluant celles des partenaires). Par ailleurs, chaque année **la communication pour la promotion touristique s'intensifie** durant la période Printemps-Été-Automne, avec la mise en valeur de la destination HAUTE TARENTEISE VANOISE et de son agenda culturel.

Les missions effectuées répondent aux besoins des services en lien avec les demandes des élus. Elles sont mises en œuvre en coordination avec le directeur général des services de la communauté de communes. L'évolution des supports de communication produits en interne se poursuit grâce à une collaboration étroite avec la graphiste-assistante communication recrutée en 2023. L'amélioration du relais de l'information sur les différents canaux est également permise par sa participation à la collecte des contenus, au suivi des dossiers, au suivi administratif et à des créations graphiques de qualité et pertinentes.

Selon les objectifs et publics visés, différents moyens de communication sont déployés.

L'édition, par la création de documents (affiches, dépliants, programmes, signalétique...) permet de faire connaître tous types de services proposés par la communauté de communes en différents lieux. Cette année, **le magazine semestriel intercommunal** a pu être relancé et a fait peau neuve. L'ancienne "Brève de l'Interco" devient "LE MAG", distribué deux fois par an en mai/juin et novembre/décembre en boîtes aux lettres. Un rapport d'activité annuel est également publié en mai/juin, une fois approuvé en conseil communautaire. Envoyé aux mairies, il est consultable à l'accueil de la communauté de communes à Séz et sur le site internet.

Les relations presse contribuent à informer la population via des communiqués de presse envoyés aux médias (presse et radios) ainsi qu'auprès d'une liste de diffusion locale incluant mairies, associations, écoles, OT, professionnels de la santé, etc. qui peuvent relayer à leur tour, les éléments cités. Ils permettent notamment d'annoncer l'évolution d'un service, un événement ou

Faits marquants

Mai 2024

Sortie du premier numéro du magazine d'information intercommunal semestriel "LE MAG", distribué directement auprès des habitants en boîte aux lettres sur les 8 communes du territoire.



Juin 2024

- Production et diffusion d'une nouvelle carte touristique générale de la Haute Tarentaise dans les offices de tourisme du territoire.
- Production et diffusion d'un programme culturel étoffé pour la saison estivale.



Juillet 2024

- Promotion de la destination via des publi-rédactionnels et encarts publicitaires sur des médias locaux et spécialisés (Magazine L'Equipe, Guide de l'été du Dauphiné Libéré, Route des Grandes Alpes, MK Sport...).



d'en faire son bilan, d'apporter un éclairage sur les sujets abordés et votés en conseil communautaire. Le service Communication centralise les demandes de la presse et apporte également des réponses aux journalistes.

Les supports digitaux permettent de diffuser et mettre à jour rapidement les actualités.

Le site internet - www.hautetarentaise.fr - rappelle les compétences et affiche les informations légales obligatoires (délibérations, comptes-rendus du conseil, etc.), les actualités, l'agenda des événements locaux... Il s'adresse tant à la population qu'aux visiteurs de passage.

La page Facebook annonce les événements à venir, ateliers, conférences et marque les temps forts.

Les écrans TV disposés à l'accueil de la CCHT, à l'École de Musique - Relais Petit Enfant et au Local des Jeunes permettent d'accroître la visibilité des informations.

L'application gratuite illiwap, informe en temps réel (et sans publicité) les abonnés et participe à une meilleure proximité avec les administrés.

D'autres actions ponctuelles visent à promouvoir la destination en lien étroit avec le pôle Tourisme et Culture.

Août 2024

► Promotion de la destination lors des courses cyclistes du "Tour de l'Avenir" avec les arrivées et départs d'étapes Hommes et Femmes à La Rosière, diffusées sur Eurosport.

Octobre 2024

► Habillage et mise en place d'un stand Haute Tarentaise Vanoise, en collaboration avec les 5 offices de tourisme lors du Roc d'Azur, événement VTT mondialement connu.



Décembre 2024

► Première participation de la communauté de communes de Haute Tarentaise au Critérium de la première neige à Val d'Isère.

2887

abonnés à la
page facebook
(vs 2752 en 2023)

377

publications sur facebook
et 133 sur la page Instagram
du Local des Jeunes

1343

abonnés à
l'application illiwap
(vs 988 en 2023)

121

supports de communication
réalisés (affiches, brochures,
signalétique, encarts
publicitaires, vidéos...)

37

communiqués de presse

Perspectives 2025

- Lancement de la refonte complète du site internet de la communauté de communes incluant la promotion de la destination.
- Poursuite de l'édition du magazine d'information intercommunal semestriel.
- Aménagement de l'espace d'accueil de l'office de tourisme intercommunal à Séz.
- Renouvellement du programme "Culture et Patrimoine" pour la saison estivale.
- Création d'un plan de site pour faciliter la découverte du col du Petit Saint-Bernard et ses différents points d'intérêts patrimoniaux.

CADRE DE VIE & AMÉNAGEMENT

En Haute Tarentaise, la question du logement et de l'habitat constitue un **enjeu majeur** pour l'attractivité et le dynamisme du territoire. Face aux spécificités locales – pression foncière, développement touristique, besoins des habitants et des saisonniers – une approche concertée et globale s'avère essentielle pour garantir un cadre de vie harmonieux et un aménagement équilibré.

C'est dans cette optique que la communauté de communes engage une politique communautaire en matière d'habitat et de logement, partagée à l'échelle intercommunale. Cette démarche vise à **répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs** du territoire en conciliant développement économique, accessibilité du logement et préservation du cadre de vie. Elle s'accompagne d'une réflexion sur l'aménagement du territoire, afin d'assurer un développement maîtrisé et durable.

La nécessité d'anticiper et d'accompagner l'évolution des besoins en logements s'inscrit dans le cadre du projet de territoire, tout en favorisant une offre adaptée et diversifiée. Cette politique prend en compte les enjeux environnementaux et économiques, en intégrant des actions en faveur de la transition énergétique, de la rénovation du bâti existant et de la sobriété foncière. L'objectif est de construire un cadre de vie où le développement du logement et l'aménagement du territoire riment avec qualité de vie pour tous et respect des ressources locales.



HABITAT & LOGEMENT

La question du logement est au cœur des préoccupations de la communauté de communes. Les nouveaux statuts, approuvés en décembre 2024, intègrent désormais la compétence Habitat et Logement. Cette évolution traduit une volonté forte de développer une politique communautaire cohérente en matière d'habitat, en partenariat avec les communes.

Face aux défis démographiques et économiques, la communauté de communes a travaillé en 2024 à l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH). La réalisation de cette stratégie constitue une première étape essentielle pour structurer une politique communautaire en matière d'habitat et logement partagée à l'échelle intercommunale.

L'objectif principal est de répondre aux difficultés majeures en matière de logement auxquelles sont confrontés les communes et leurs habitants : coût élevé du foncier et de l'immobilier, rareté de l'offre de logements accessibles et impact d'une forte pression touristique (150 000 lits touristiques pour 17 000 résidents).

L'élaboration du PLH s'inscrit pleinement dans les priorités du projet de territoire. Il constituera un document de référence pour accompagner les collectivités dans la mise en place d'actions concrètes visant à renforcer l'attractivité résidentielle :

- ▶ Diversification et adaptation de l'offre de logements,
- ▶ Soutien aux parcours résidentiels,
- ▶ Développement des services et infrastructures locales.

Cette démarche prend également en compte les enjeux environnementaux et économiques actuels. La planification de l'habitat doit anticiper les mutations climatiques et favoriser la restructuration et la rénovation du parc immobilier existant. En parallèle, il est essentiel d'articuler cette politique avec d'autres dynamiques territoriales.

Cette feuille de route, en cours de finalisation, vise à garantir une offre de logement adaptée aux habitants et salariés du territoire tout en préservant l'équilibre du territoire.

En détail

Pourquoi un PLH ?

Le PLH est un outil clé pour organiser et anticiper l'évolution du logement sur les années à venir. Son objectif principal est de répondre aux besoins des résidents permanents et salariés, tout en maintenant l'attractivité et la cohésion sociale de nos villages. Il s'agit d'éviter la fuite des habitants, souvent confrontés à une pénurie de logements accessibles, en particulier face à la pression du marché touristique.

À travers différentes études et consultations, plusieurs enjeux ont émergé :

- ▶ Construire 480 logements sur plusieurs années pour assurer un équilibre démographique.
- ▶ Favoriser l'accès au logement pour les jeunes, les travailleurs saisonniers et les familles.
- ▶ Encourager la rénovation des habitations existantes pour lutter contre les passoires thermiques.
- ▶ Développer des solutions pour les seniors souhaitant rester dans la vallée.

Afin d'atteindre ces objectifs, trois scénarios de croissance ont été envisagés, du maintien démographique à une croissance plus soutenue. Chacun prévoit un nombre défini de nouveaux logements par an afin de garantir une offre suffisante et adaptée.

Les grandes orientations

Le projet repose sur quatre axes stratégiques :

1. Produire du logement pour les habitants : développer une offre variée, en particulier en locatif et accession sociale.
2. Améliorer l'existant : accompagner la rénovation et l'efficacité énergétique des logements.
3. Répondre aux besoins spécifiques : proposer des solutions adaptées aux jeunes, aux seniors et aux travailleurs saisonniers.
4. Structurer une véritable politique du logement : mieux organiser l'action publique en mobilisant des outils de financement et d'urbanisme.

Le calendrier

Depuis plusieurs mois, élus et acteurs locaux travaillent ensemble pour bâtir ce programme. Des rencontres communales ont eu lieu pour recenser les projets, et des ateliers ont permis d'identifier les solutions à mettre en place.



Les orientations stratégiques proposées pour le PLH de la communauté de communes de Haute Tarentaise



AXE 1

Répondre aux besoins en logements des résidents permanents



AXE 2

Engager une politique intercommunale d'amélioration du parc de logements existant



AXE 3

Permettre le développement d'une offre de logements pour répondre aux besoins spécifiques



AXE 4

Piloter, organiser et animer la politique locale de l'Habitat

75,7 %

de résidences secondaires en 2020 contre 73,2 % en 2014. La part des résidences secondaires augmente chaque année. À l'inverse, les résidences principales diminuent : 23,9 % du parc en 2014, contre 22,6 % en 2020.

1,7 %

de logements vacants

1 525

logements sociaux sur le territoire en 2022

4,0 %

d'augmentation en moyenne des prix médians sur les transactions immobilières pour les appartements entre 2018 et 2022 Et **18 %** pour les maisons.

74 49

résidences principales en 2021 et

24 933

résidences secondaires

Les prochaines étapes

- **Février - mars 2025**
Finalisation des projets avec les communes
- **Mai 2025**
Validation du PLH en conseil communautaire
- **Novembre 2025**
Adoption définitive après avis des communes et de l'État

Perspectives 2025

Une fois le Programme Local de l'Habitat finalisé à l'automne 2025, la communauté de communes mettra en place un service dédié à l'habitat et au logement.

Ce service aura pour mission de concrétiser les orientations du PLH par des actions ciblées et opérationnelles, avec pour ambition d'améliorer durablement l'offre de logement en faveur des résidents et des salariés du territoire.

ENFANCE & JEUNESSE

La compétence Enfance-Jeunesse concentre différentes prestations à destination des 0-25 ans de Haute Tarentaise, et de leurs familles.

Les modes d'accueil des jeunes enfants (communaux, privés ou associatifs) sont présents sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise. Si le statut du Relais a changé (le RAM est devenu RPE, Relais Petite Enfance), ses objectifs restent identiques : **rompre l'isolement des assistantes maternelles, participer à la reconnaissance de la profession et contribuer à l'éveil et à la socialisation des enfants accueillis.**

Ceci, notamment, au travers d'ateliers et d'animations répondant au rapport des "1000 premiers jours".

Par ailleurs, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) "Le Jardin des Mômes" créé en 2022, s'adressant aux parents d'enfants de 0 à 3 ans, poursuit ses objectifs, à savoir notamment : conforter la relation enfant/parent, **rompre l'isolement social, prévenir les situations de vulnérabilité parentale et apporter un appui aux parents** dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels (en lien avec la Charte nationale de soutien à la Parentalité). En termes de développement, le RPE retient trois axes majeurs (conformément aux orientations de la Convention Territoriale Globale, CTG) :

- ▶ "Aller vers" les habitants et les familles
- ▶ Améliorer la qualité des structures et l'accueil du public
- ▶ Permettre aux familles de rester sur le territoire.

Des **accueils de loisirs 3-17 ans** sont à la disposition de tous les parents pendant les vacances scolaires à la demi-journée et la journée, sur les communes de Tignes, de Val d'Isère et de Bourg-Saint-Maurice. Les enfants à besoins spécifiques sont également les bienvenus sur ces structures après un entretien avec leurs familles.

Le **Local des Jeunes**, ouvert toute l'année en accès libre, est un lieu d'accueil pour les adolescents constitué d'un **espace Jeux** (société et console) et d'un **espace d'Informations** (orientation, santé...).

Le Local des Jeunes propose également des **sorties culturelles** (concerts) ainsi que des "**bons plans**" : aide au financement du Bafa et du BNSSA, Chantiers Argent de Poche, Carte Jeunes Haute Tarentaise.

Le Local des Jeunes intervient sur la Cité scolaire en proposant des activités sur la pause méridienne et le soir pour les internes ; il intervient dans le domaine de la **prévention** en sensibilisant aux risques des réseaux sociaux et des dangers de la route.

Les structures et les actions de la compétence Enfance-Jeunesse ont pour objectifs d'offrir des terrains d'expériences aux enfants et aux jeunes du territoire afin de les accompagner dans leur émancipation.



Spectacle "Dans mon nid" pour les 0-4 ans, coorganisé et cofinancé par la médiathèque de Séz - Novembre 2024



Séjour itinérant à vélo (pour les 11-17 ans) en Suisse, le long de la piste cyclable du Lac Léman - Août 2024

PETITE ENFANCE

Le rôle du Relais Petite Enfance s'inscrit d'une part, dans l'accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel et d'autre part, dans l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et leur employabilité.

Le Relais Petite Enfance (RPE) se mobilise pour remplir ses missions d'information, accompagnement, médiation et professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes à domicile. Il remplit aussi des missions au service des familles en termes d'information, animation d'atelier parents-enfants, accompagnement à la parentalité et au rôle de "parents-employeurs". Il participe au recensement de l'offre et de la demande d'accueil, assure différentes prestations informatives et a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants. Créé en 2022, **le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) "Le Jardin des Mômes"** complète le RPE. Il poursuit son rôle avec une hausse de sa fréquentation, comme les années précédentes.

Les missions de ces deux pôles sont parfois indissociables dans la participation aux événements clés du territoire, avec pour objectifs principaux : la contribution à la socialisation des enfants (en mettant à disposition des familles des ateliers d'éveil) et le soutien à la parentalité (cf. *Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant et Charte de la Parentalité*). Le Relais possède un rôle de coordination et de centralisation des demandes afin d'orienter les parents vers les solutions qui correspondent le mieux à leurs besoins et situations. Il mène des actions avec de nombreux partenaires : médiathèques de Séz et Bourg Saint Maurice (racontines, soirées pyjamas...), service Étoile et École de Musique, service Environnement de la CCHT, La Ruchette, la CPTS, maternité et sage-femmes indépendantes, PMI, autres RPE, EAJE des différentes communes (mise en relation avec les assistantes maternelles), et Les Arcs Film Festival (séances adaptées aux jeunes enfants).

Acteur du Schéma Départemental Unique de Développement Artistique et Culturel 2023-2028, le Relais est très impliqué dans les groupes "Petite Enfance et Culture", "Petite Enfance et Handicap", avec le pôle Ressources Handicap "Le Carrousel" et avec le Département de la Savoie. Le RPE est partie prenante dans les projets de la CPTS sur les groupes de travail "Mangez, bougez" (ARS), "Surexposition des jeunes enfants aux écrans" et "Périnatalité". Une exposition sur les risques liés aux écrans a pu être réalisée dans les locaux du Relais et de l'École de musique en novembre 2024.

Faits marquants

Mars 2024

2^{ème} édition de la Semaine de la Petite Enfance en Haute Tarentaise avec des animations sur le thème "Viens, je t'emmène..."

Avril 2024

"Bébé composte" avec le service Réduction et Tri. Animations ludiques de sensibilisation au compostage, dans les locaux de la crèche de Tignes et la micro-crèche de Sainte-Foy. Les enfants accueillis dans ces crèches et chez les assistantes maternelles ont pu partager les activités proposées.

Mai 2024

- ▶ 2^{ème} édition de la Semaine de la Parentalité avec animations et temps d'échanges entre les familles, assistantes maternelles, gardes à domicile et professionnelles des crèches.
- ▶ 3^{ème} édition de la Journée des familles et des bénévoles en partenariat avec le service Accessibilité et Handicap.

Juin 2024

Rencontre conviviale autour d'un grand goûter au jardin pédagogique, avec les familles fréquentant le LAEP.

Septembre 2024

Ateliers parents-enfants "Communication gestuelle", signes issus de la LSF Langue des Signes Françaises.

Octobre 2024

Visite de la Ferme Rullier avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Novembre 2024

- ▶ 30 ans du RPE avec des temps forts pour faire connaître le métier d'assistante maternelle, le valoriser et le promouvoir.
- ▶ 3^{ème} édition de la Journée des assistantes maternelles : rencontre et échanges avec les familles et les assistantes maternelles autour du métier et de leur quotidien, puis séance de yoga du rire.
- ▶ Formation aux gestes et postures pouvant prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).
- ▶ Journée de rencontre avec Véronique Dugelay, auteure du livre "En toute conscience".
- ▶ Spectacle "Dans mon nid" dans le cadre de l'opération Premières Pages. L'occasion de réunir enfants, familles, assistantes maternelles, CAF, PMI et partenaires autour des 30 ans du Relais.
- ▶ Ateliers parents-enfants "Cuisinons ensemble" avec Leslie Hay, diététicienne.

Décembre 2024

Ciné des tout-petits (Les Arcs Film Festival), séances gratuites à Bourg Saint Maurice et Arc 2000, "La petite casserole d'Anatole".





Animation avec Assia "L'appel de la Forêt" pendant la Semaine de la Parentalité au jardin pédagogique - Juin 2024

178

enfants ont participé aux ateliers d'éveil

35

assistantes maternelles ont bénéficié de renseignements individuels

30

assistantes maternelles ont participé aux ateliers d'éveil

8

formations ont été co-organisées avec les RPE d'Aime, Bozel, Moûtiers et BSM

188

temps d'animation

Lors de l'étude sociale réalisée en 2024 sur le bassin de vie de Haute Tarentaise et des Versants d'Aime, le RPE et le LAEP ont activement contribué aux groupes de travail, en partageant leur vision et observations des familles vivant sur le territoire.

Le Relais Petite Enfance a fêté ses 30 ans d'existence en compagnie des assistantes maternelles.



Perspectives 2025



- ▶ En continuité des actions menées en 2024, différentes missions et interventions ou échanges s'amorceront sur tout le territoire avec l'organisation d'événements clés en transversalité avec les services de la CCHT ainsi qu'au travers de partenariats : Semaine de la Petite Enfance, de la Parentalité, semaine du goût, etc.
- ▶ Cycles d'ateliers parents-enfants grâce au partenariat avec les groupes de travail de la CPTS.
- ▶ Journée nationale des assistantes maternelles en lien avec la PMI, l'ACEPP, la CAF, etc.

JEUNESSE

Le service Jeunesse collabore, aux côtés des élus de la commission Enfance-Jeunesse-Sport, à l'élaboration des objectifs généraux de la politique Enfance-Jeunesse sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise dans la limite de sa compétence (extrascolaire 3-11 ans, Jeunesse, Relais Petite Enfance).

► Rappel des axes de développement du territoire :

Permettre aux familles de rester sur le territoire, améliorer la qualité des structures, aller vers les familles.

► Rappel des objectifs du projet éducatif :

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale ; favoriser l'éducation à l'environnement et plus particulièrement celui de la Montagne ; favoriser la découverte, l'expérimentation et l'ouverture sur le monde ; sensibiliser les jeunes à la préservation de leur capital santé ; faciliter l'accès des activités du service Enfance-Jeunesse aux familles.

L'année 2024 est marquée par la **montée en puissance du Point Info Jeunes (PIJ)** sur deux points :

- L'organisation de **nouveaux événements à destination des élèves du lycée** de Bourg Saint Maurice : Parcours Découverte en seconde, Prévention Routière en première, Forum Post-Bac en terminale, soit environ 300 jeunes de 15 à 18 ans impliqués.
- Le **nombre de passages au Point Info Jeunes a été multiplié par deux** entre 2023 et 2024 (de 662 à 1205).

Créé en pleine crise COVID, le Point Info Jeunes a été lancé dans un contexte difficile mais il devient de plus en plus reconnu comme un acteur viable par les partenaires locaux, et comme une structure "bienveillante" par les jeunes. Il reste encore à améliorer le traitement et la promotion de l'Information Jeunesse.

Après deux ans d'augmentation des **effectifs sur les accueils de loisirs** (tant les 3-11 ans que les adolescents) ceux-ci se stabilisent à un niveau satisfaisant, avec environ 45 % des familles du territoire touchées concernant la tranche des 3-11 ans. Sur les 75 jours d'ouverture en période de vacances scolaires sur l'année, chaque famille ayant recours aux accueils de loisirs 3-11 ans, les utilise en moyenne 15 jours. Ce phénomène de picorement n'est pas évident à analyser avec précision. L'étude des tarifs sur la base du quotient familial prévue en 2025 pourrait nous apporter un nouvel éclairage.

Faits marquants

Mars 2024

Lancement pour la première année d'une aide au financement du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, destinée aux 17-25 ans.

Avril 2024

Journées Portes Ouvertes "Découverte des instruments" à l'École de musique pour les enfants des accueils de loisirs.

Mai 2024

Prévention routière aux élèves de seconde et première de la Cité scolaire de Bourg Saint Maurice.

Été 2024

- Organisation de deux séjours : voyage dans le Nord de l'Italie, et au lac Léman du côté Suisse (itinérance à vélo).
- Organisation de deux chantiers Jeunes "Argent de poche" pour les 16-19 ans.

Octobre 2024

- Premier Parcours Découverte pour les élèves de seconde : visite des partenaires locaux spécialisés en Droit, Santé, Formation et Culture.
- 3^{ème} édition du "Forum des Métiers" pour les élèves de 3^{ème} des collèges de Bourg Saint Maurice et d'Aime. Plus de 50 intervenants professionnels et plus de 330 élèves y participent.





Parcours Découverte : élèves de seconde, à la rencontre des partenaires locaux (Droit, Santé, Formation et Culture) - Octobre 2024

1 205

passages au
Local des Jeunes
(effectif multiplié
par 2)

8

jeunes inscrits aux
chantiers jeunes

8 000

journées / enfants
dans les accueils de
loisirs 3-11 ans

36

jeunes sont partis
en séjour été



Perspectives 2025



- L'étude des tranches et des tarifs du quotient familial communautaire apparaît comme prioritaire en 2025.
- Poursuite du partenariat avec la Cité scolaire de Bourg Saint Maurice.
- Mise en place d'une équipe consacrée principalement à l'Espace Jeunes.

SOLIDARITÉS

La compétence des Solidarités regroupe le service Étoile et la Maison France Services. Réunis en un seul lieu, ils ont pour vocation **l'accueil et l'accompagnement des usagers du territoire**, tant pour permettre le maintien à domicile que le soutien aux démarches administratives et numériques.

Le service Étoile accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap, dans leurs démarches de maintien à domicile et d'accès aux droits. Il assure également un soutien à l'entourage. Il propose plusieurs autres services : portage de repas, transport à la demande et prêt de matériel, des animations de prévention.

France Services est un **guichet unique de proximité du Service Public** au cœur du territoire. Les conseillères France Services accompagnent les usagers pour les aider à accomplir les démarches et formalités administratives et numériques. Pour ce faire, des postes informatiques sont mis à leur disposition en libre-service dans un "espace numérique" dédié. Les partenaires nationaux de France Services sont : La Poste, MSA, CARSAT, Finances Publiques, CAF, Assurance Maladie, ANTS, France Travail, Point justice, Chèque énergie et Anah. Des permanences sont également assurées par France Travail, par un conciliateur de justice et par le service de probation et d'insertion (Ministère de la Justice).

Toujours dans une vision à dimension humaine, **la mission Accessibilité et Handicap est amorcée** avec les élus en créant une commission intercommunale pour l'Accessibilité depuis 2022. Suite au diagnostic établi, un poste est dédié à cette mission dans le but de mettre en œuvre des projets en faveur des personnes en situation de handicap. Il est chargé de travailler en pluridisciplinarité pour mettre en place une démarche d'accessibilité globale sur le territoire de Haute Tarentaise. Depuis 2023, une approche touristique est également engagée, soutenue par le Département et la Région, dans le but de développer un tourisme accessible. Cela permet d'appuyer des projets et de mettre en œuvre des actions concrètes et pérennes. Des événements à thème sont également mis en place tout au long de l'année dans l'objectif de sortir les familles et adultes concernés localement, d'une forme d'isolement et de stigmatisation.



ACTION SOCIALE

Le service Étoile propose son accompagnement auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap et de multiples services pour faciliter le maintien à domicile. Trois missions lui sont assignées : la proximité, la facilité d'accès aux droits et un travail en réseau avec les partenaires.

L'accompagnement social :

▶ LE POINT INFO SÉNIORS oriente les usagers selon leurs besoins pour le maintien à domicile (tous services apportant de l'aide dans le quotidien, adaptation du logement, téléassistance, aides en sortie d'hospitalisation, fonctionnement du particulier employeur/CESU...), l'accès aux droits (aides financières liées au maintien à domicile, aides sociales, pension de réversion, allocation logement...), les structures d'accueil ou de répit (résidence-autonomie, EHPAD, accueil de jour...), les démarches administratives et guider vers des mesures de protection. Une augmentation du nombre d'accompagnement CESU est observée, mise en lien avec le nombre d'accompagnement pour le maintien à domicile et le manque de réponse des services d'interventions auprès des personnes âgées.

▶ LE POINT INFO HANDICAP accompagne les usagers pour les démarches administratives et l'accès aux droits avec la constitution des dossiers MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées).

Le transport à la demande participe à l'amélioration de la qualité de vie à domicile des personnes âgées, en situation de handicap, momentanément fragilisées ou en perte d'autonomie. Il permet de préserver l'autonomie, de développer des liens sociaux, de rompre l'isolement et de soulager les proches aidants. Il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap reconnu MDPH, résidant en Haute Tarentaise.

Le portage de repas, transféré à la CCHT depuis 2022 pour les communes de Bourg Saint Maurice, Séez, Les Chapelles et Montvalezan, est assuré tous les jours de l'année (livré 5 jours/semaine). En 2024, la chaîne du froid a été améliorée avec la mise en place de sacs de portage préparés en cuisine, permettant un gain d'ergonomie de livraison.

Des actions de prévention et animations sont organisées tout au long de l'année.

Le minibus adapté au handicap a été prêté 21 fois pour un total de 21 jours. Les structures en ayant bénéficié sont l'EHPAD Saint Michel, La Ruchette, la mairie de Séez, La Roselière, la CCHT et l'Accueil de Jour de Landry.

Le prêt de matériel adapté est proposé toute l'année pour faciliter le maintien à domicile.

Faits marquants

Février-Mars 2024

Enquête menée auprès de la population dans le cadre de l'étude sociale pour faire émerger les besoins et attentes des habitants en matière de services sur le territoire.

VOUS HABITEZ SUR LES TERRITOIRES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DES VERSANTS D'AIME ET DE HAUTE-TARENTEAISE ?
VOTRE PAROLE COMPTE !

UNE GRANDE ENQUÊTE POUR TOUS LES HABITANTS

UNE DÉMARCHE POUR VOUS CONSULTER AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE VOS BESOINS

JUSQU'AU 8 MARS 2024

DES QUESTIONNAIRES ACCESSIBLES AU FORMAT NUMÉRIQUE ET PAPIER, à retourner dans votre commune, au siège de la Communauté de communes des Versants d'Aime ou au siège de la Communauté de communes de Haute-Tarentaise. Vous pouvez également les compléter en scannant les QR code ci-dessous :

Pour les habitants de 25 à 60 ans :	Pour les jeunes de 11 à 25 ans :	Pour les parents :	Pour les habitants de plus de 60 ans :

Votre avis est important, nous comptons sur vous !

Avril 2024

Participation à la semaine nationale "Tous au Compost" organisée par le service Réduction et tri de la communauté de communes : Papote Compost, avec environ 6 personnes.

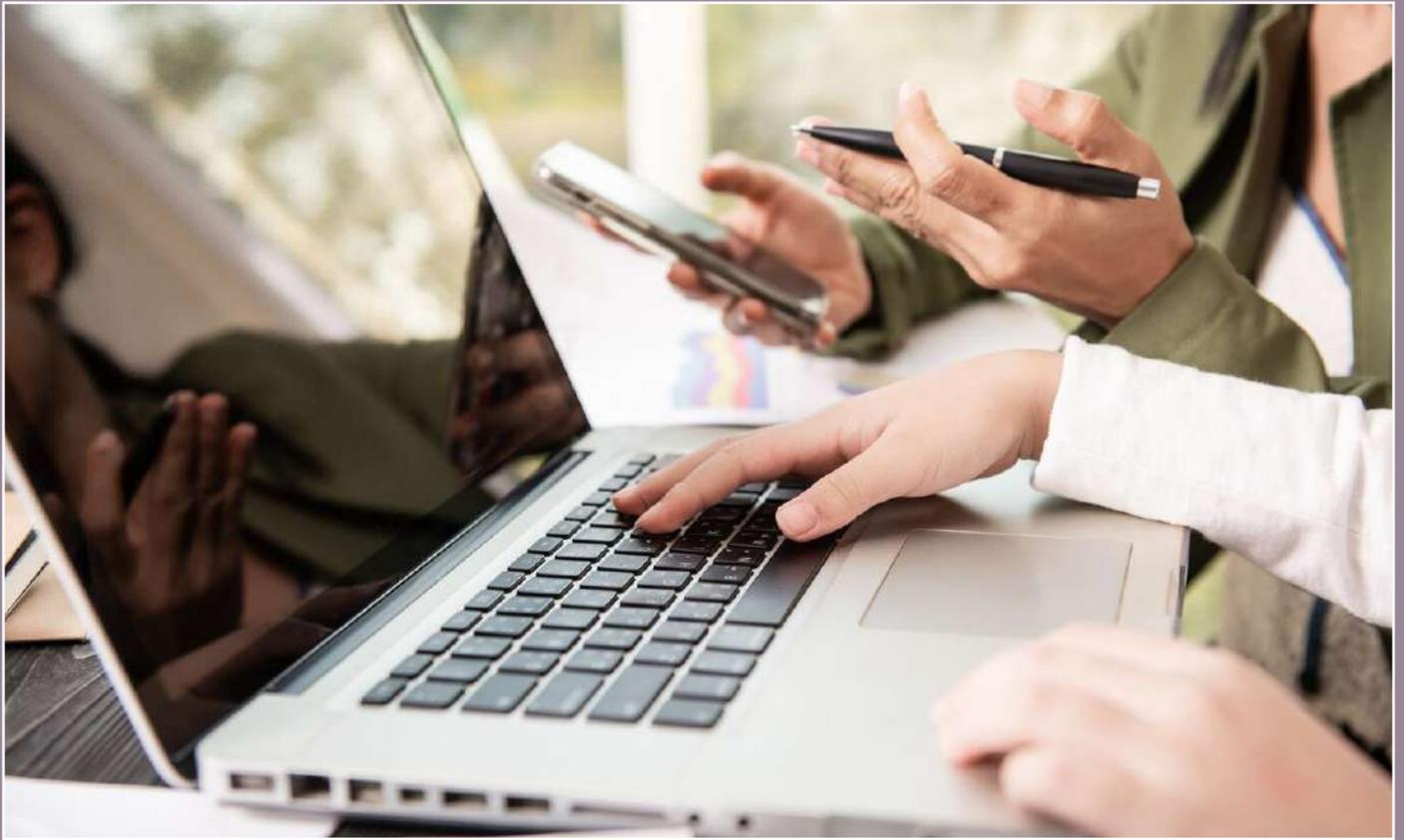
Mai 2024

Ateliers de travail regroupant les professionnels, les associations et les élus du territoire dans le cadre de l'étude sociale commune entre la Haute Tarentaise et les Versants d'Aime.

Septembre 2024

Installation du service Étoile et de la Maison France Services dans de nouveaux locaux plus adaptés pour un accueil optimal du public. Désormais à l'adresse suivante : 87 avenue du Centenaire, à Bourg-Saint-Maurice





Point Info Séniors et Point Info Handicap : orienter et accompagner les usagers selon leurs situations

11 057
repas livrés en
portage de repas

4.599
personnes suivies
par l'assistante
sociale avec
893 entretiens

1 138
trajets effectués
en transport à la
demande

63 %
des personnes
accompagnées
résident à
Bourg-St-Maurice

121
prêts de matériel
paramédical
adapté



Dossier de demande MDPH. Au quotidien, le service Étoile apporte toute son expertise pour informer et permettre l'accès aux droits sur le maintien à domicile.

Perspectives 2025



- ▶ Finaliser l'étude sociale et lancer les projets en fonction des axes identifiés.
- ▶ Travailler sur la mise en place d'un service d'aide à domicile intercommunal.
- ▶ Analyse et réorganisation du portage de repas entre haute vallée et basse vallée.
- ▶ Mesures correctives du véhicule de livraison des repas : aménagement ou changement de véhicule.
- ▶ Remplacement du minibus adapté au handicap.
- ▶ Développer les animations de prévention du service Étoile auprès des seniors.
- ▶ Mise en place du dispositif RAVle pour soutenir les aides à domicile indépendants (formation et professionnalisation).
- ▶ Accentuer la visibilité du service de transport à la demande et développer le transport partagé.

MAISON FRANCE SERVICES

Les agents France Services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes les démarches administratives des opérateurs nationaux au sein d'un guichet unique, accessible à moins de 30 minutes du domicile. L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, en particulier dans les zones rurales. France Services, c'est le retour du Service Public au cœur des territoires. Pour tout besoin de conseils sur les démarches administratives ou sur l'utilisation d'un service numérique, les usagers peuvent se rendre dans une Maison France Services.

Lieu d'accueil offrant un soutien et un suivi personnalisé, il accompagne les usagers tout public dans l'accomplissement de leurs démarches administratives. L'accueil est ouvert 34h/semaine, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h, dans les locaux situés à Bourg-Saint-Maurice. Des permanences décentralisées ont lieu une fois par mois le matin dans les communes de Montvalezan-La Rosière, Les Chapelles, Villaroger et Sainte-Foy-Tarentaise.

L'équipe est composée de 2 conseillères France Services :

- ▶ Accueil, information de premier niveau et orientation en fonction des demandes
- ▶ Aide aux dossiers administratifs, incluant les démarches en ligne
- ▶ Prise de RDV et mise en relation facilitée auprès de 11 partenaires du Service Public : France Travail, CARSAT, CAF, assurance maladie, MSA, La Poste, ANTS, Point Justice, Finances Publiques et depuis 2024, Chèque énergie et Anah.
- ▶ Accompagnement numérique

L'espace numérique en accès libre comprend des ordinateurs, une imprimante scanner, un téléphone et un accès WIFI, à disposition du public : 643 accès ont été réalisés en 2024.

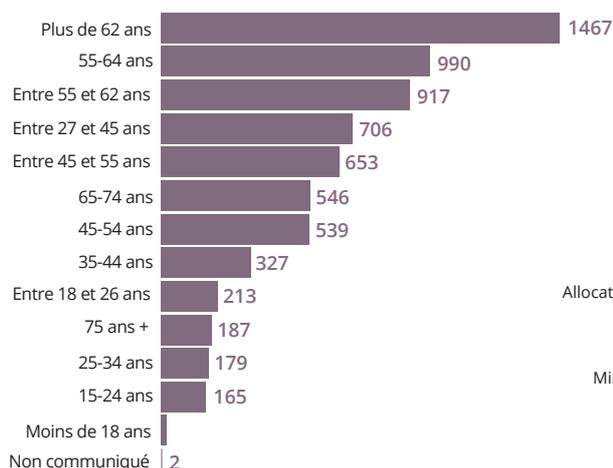
Des permanences sont mises en place en collaboration avec des partenaires, au nombre de 128 cette année avec France Travail, un conciliateur de justice et Coach Rénov.

En détail

Un public disparate

L'âge des usagers ayant eu recours à France Services en 2024 est relativement disparate. Ce qui souligne que les besoins en accompagnements auprès des administrations ne relèvent pas que d'un public composé des plus de 60 ans. La fracture numérique touche différentes catégories d'âge au sein de la population.

Répartition des usagers par tranche d'âge



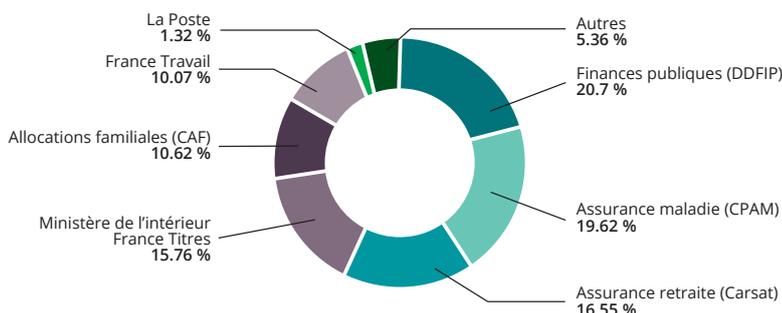
Une assistance ultra-locale

92 % des usagers de France Services résident en Haute Tarentaise, 5 % vivent sur les Versants d'Aime, et 3 % viennent d'autres territoires.

Des accompagnements privilégiant le contact humain

91 % de présentiel
21 % de rendez-vous programmés
6 % par téléphone
2,5 % par mail

Accompagnements réalisés par type d'opérateurs





Accueil de la Maison France Services et du service Étoile, 87 avenue du Centenaire à Bourg-Saint-Maurice - Novembre 2024

10 404
 accompagnements
 personnalisés
 tous moyens confondus
 sur l'année

45,6
 accompagnements
 en moyenne
 par jour

92 %
 des usagers
 de France Services
 résident en Haute
 Tarentaise

11
 partenaires du
 Service Public

7 452
 personnes accompagnées



Perspectives 2025



- ▶ Développer un travail d'équipe afin de coconstruire un partage de pratiques et développer les compétences.
- ▶ Développer les permanences de proximité dans les communes.
- ▶ Recentrer l'activité sur les accompagnements des opérateurs nationaux, financeurs du dispositif.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

La communauté de communes de Haute Tarentaise a créé une commission intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) en septembre 2022. Ses missions légales sont les suivantes : dresser le constat de l'accessibilité de la voirie, du cadre bâti et des transports, recenser les logements accessibles, faire des propositions visant à améliorer l'accessibilité sur le territoire. Des actions de sensibilisation et des avis techniques sont également délivrés par le service Accessibilité et Handicap.

Les actions de sensibilisation ont été renforcées dans les écoles de Haute Tarentaise pour sensibiliser les enfants à la différence. Ces actions sont réalisées en étroite collaboration avec les autres services de la communauté de communes. Nouveauté ! Les écoles maternelles sont également en demande de ces interventions et le service adapte les outils nécessaires à la sensibilisation : lecture et discussion autour des 5 sens.

En termes touristiques, le développement de la charte départementale s'effectue en collaboration avec les offices de tourisme, avec une personne ressource dédiée pour chacun, afin de proposer une offre globale adaptée sur le territoire. La communauté de communes accompagne les acteurs engagés dans cette démarche et aide à mettre en place des outils pour recenser l'offre accessible. Des pages internet dédiées au Tourisme accessible sont créées ou mises à jour par les offices afin de permettre à tous vacanciers de planifier des vacances adaptées sur le territoire. Les investissements en matériel sont poursuivis pour développer l'offre adaptée en montagne.

Pour une meilleure information des personnes en situation de handicap et afin de rendre les personnes déficientes intellectuelles plus autonomes dans leurs démarches, le portail Mon Parcours Handicap met à leur disposition des fiches en mode "facile à lire et à comprendre" (FALC). Elles ont été produites par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa) en partenariat avec les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Bon à savoir : Dans l'objectif de mieux mesurer les difficultés rencontrées au quotidien et permettre un diagnostic de territoire, les élus de l'APTV (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise) ont souhaité créer une adresse mail dédiée qui permet aux habitants de les signaler : diaghandicaptarentaise@gmail.com. Les éléments recueillis seront analysés pour mettre en place de nouvelles actions, les plus adaptées possibles au quotidien.

Faits marquants

Janvier 2024

Rencontre autour de la pratique Handiski. Les moniteurs formés sont réunis pour mettre en relation tous les acteurs engagés dans cette pratique adaptée.

Mars 2024

► Rencontre des élus locaux délégués au handicap à l'Hôtel de Région de Lyon qui soutient les démarches de la communauté de communes.
► Dans le cadre de la charte départementale, organisation de 2 jours de formation sur le "confort d'usage" auprès des référents de la charte, incluant ceux des offices de tourisme.

Avril 2024

Une journée ski pour tous est organisée par l'association Amont à Tignes, en lien avec le service : ski adapté, promenade vers le Lac et repas convivial sont partagés sous le soleil.

Juin 2024

► La Journée des familles à Bourg Saint Maurice, invite les habitants à vivre une journée festive (animations musicales, jeux pour tous). Une interprète en langues des signes a traduit le discours de remerciements des élus aux bénévoles des associations locales.

► Installation d'une aire de jeux inclusive sur la route du col du Petit Saint Bernard offrant une vue imprenable sur la vallée.

Juillet 2024

► Mise à disposition d'un vélo tandem à assistance électrique auprès des habitants de Haute Tarentaise et des Versants d'Aime.
► Ajout de l'assistance électrique sur la Joëlette pour la rendre plus facile à utiliser.

Août 2024

Intervention au forum de la montagne durable à Tignes, sur le thème de "l'accessibilité en montagne" avec présentation de la Joëlette et son assistance électrique.

Octobre 2024

► 2^{ème} COPITECH de la charte départementale avec tous les référents du territoire. Mise en commun des avancées par communes et émergence de projets futurs à mutualiser.
► Stand au Village XPLORE avec sensibilisation au handicap, par des jeux de société inclusifs.

Décembre 2024

Intervention à l'école de La Rosière pour sensibiliser les enfants et le personnel encadrant aux troubles du neurodéveloppement, notamment aux Troubles du Spectre Autistique.



Journée ski pour tous à Tignes, co-organisée avec l'association Amont - Avril 2024

En France :

14,5 M
de citoyens en situation
de handicap

5,4 M
de personnes
concernées par un
handicap auditif

3,5 M
de personnes à
mobilité réduite
dont 650 000
personnes en
fauteuil

700 000
personnes
handicapées
mentales

1,7 M
de personnes concernées
par un handicap visuel



Outils pédagogiques de sensibilisation au handicap



Perspectives 2025

- ▶ Signature de la démarche régionale H+ prévue en juin 2025 (Tourisme Accessible).
- ▶ Organisation de formations à destination de professionnels du territoire (animateurs, agents d'accueil des services publics).
- ▶ Actions de sensibilisation auprès des écoles et des collectivités.
- ▶ Mise en lien avec la communauté de communes des Versants d'Aime (COVA) sur les missions du service, dans le cadre de l'étude sociale menée sur les deux bassins de vie.

SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE

La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille au quotidien pour améliorer les conditions de déplacement des habitants. Pour mener à bien cette mission, elle agit dans deux domaines : le transport scolaire et la mobilité.

Le premier a pour objectif d'assurer **le transport de tous les élèves** de leur domicile vers leurs établissements scolaires sur le territoire de la Haute Tarentaise mais également vers l'extérieur avec des liaisons vers Moûtiers, Ugine, Albertville ou encore Chambéry. La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille en étroite collaboration avec la Région, les transporteurs, les accompagnatrices et les écoles pour que la sécurité dans les bus soit au cœur des préoccupations de chaque acteur.

Le second œuvre au **développement des mobilités alternatives** à la voiture individuelle afin de réduire la pollution de l'air, les nuisances sonores, les embouteillages... dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants et de lutter contre le changement climatique. Il est aussi question de permettre à tous les habitants, jeunes et moins jeunes, de se déplacer partout sur le territoire intercommunal et de rejoindre plus facilement les agglomérations savoyardes et régionales plus éloignées. Diverses actions sont en cours sur la promotion du covoiturage ou encore le travail conjoint avec la Région pour améliorer la desserte des stations.



TRANSPORTS SCOLAIRES

La communauté de communes de Haute Tarentaise, Autorité Organisatrice déléguée des transports scolaires pour la Région organise et gère sous couvert de la Région Auvergne - Rhône-Alpes, autorité organisatrice des transports scolaires, le transport de 1100 élèves, de la maternelle jusqu'au Baccalauréat.

Sensibilisation à la sécurité dans les bus scolaires :

Deux interventions se sont déroulées successivement. L'objectif étant de sensibiliser les usagers aux risques pour limiter les accidents et acquérir les bons réflexes en toutes situations.

► Lundi 30 septembre 2024 à l'école de La Rosière pour les élèves de primaire et maternelle.

► Mardi 1^{er} octobre 2024 auprès de tous les élèves de 6^{ème}, soit 150 élèves de la Cité scolaire Saint-Exupéry à Bourg-Saint-Maurice, à l'initiative de la communauté de communes. Monsieur Michel JABOUILLE, intervenant ANATEEP a, durant toute la journée, prodigué les règles d'or, suivies d'exercices d'évacuation puis d'une projection d'un film retraçant les consignes de sécurité.

Rappel du rôle des accompagnatrices : accueillir, accompagner, aider les enfants à la montée et la descente du car et durant tout le trajet. Dans le car, dans un premier temps elles veillent à ce que tous les enfants soient assis et ceinturés, puis elles s'assurent que respect et discipline soient appliqués durant le trajet, toujours dans un objectif de sécurité pour tous.



Procédure d'inscription

Les inscriptions aux transports scolaires se font via le site internet de la Région Auvergne - Rhône-Alpes www.laregionvustransporte.fr > En car scolaire > Département de la Savoie.

En détail

Barème de participation financière des familles*

Quotient familial QF (CAF-MSA)	QF < 550	de 550 à 650	de 651 à 750	QF > à 750 ou non déclaré
Tarifcation annuelle	40 €	70 €	105 €	140 €

*Barème applicable pour les 2 premiers enfants transportés ayant droit au transport scolaire.

3^{ème} enfant : -50 % sur le barème | 4^{ème} enfant : Gratuit

Autres usagers sur circuits spéciaux

3 € le trajet (1 montée dans le car et non 1 aller-retour) dans la limite des places disponibles et sur réservation préalable à la communauté de communes ou 200 € pour l'année scolaire dans la limite de la capacité du car en place (la notion du QF ne s'applique pas).

1. Trajet isolé "nounou, cantine, garderie" pour les non ayants droit au transport scolaire ou retour midi uniquement.

2. BTS, étudiants et apprentis.

3. Enfant de maternelle ou de primaire hors établissement scolaire de secteur (et hors école privée située dans la même commune que l'établissement de secteur).

4. Enfant hors établissement scolaire (stage, etc.).

5. Autres usagers, dans la limite des places disponibles, au cas par cas. Aucun adulte ne circule sur les circuits "maternelles-primaires".

Points particuliers

1. **En cas de garde alternée :** une inscription est faite par chaque parent. La place est prise en compte dans la capacité des cars sur chacun des circuits. Deux dispositifs transports sont garantis toute l'année, donc chacun des représentants légaux paie la moitié suivant son Quotient Familial (QF).

2. **Pour les scolaires saisonniers résidant en Savoie amenés à changer de transport en cours d'année,** une 2^{ème} inscription et l'édition d'une 2^{ème} carte par la Région sont nécessaires. Le saisonnier ne paie pas une seconde fois.

À noter

Date limite des inscriptions : le 19 juillet. Au-delà, une majoration de 30 € par dossier est appliquée.



Exercices de sécurité avec des élèves à La Rosière - Septembre 2024

26

circuits
quotidiens
(784 élèves)

11

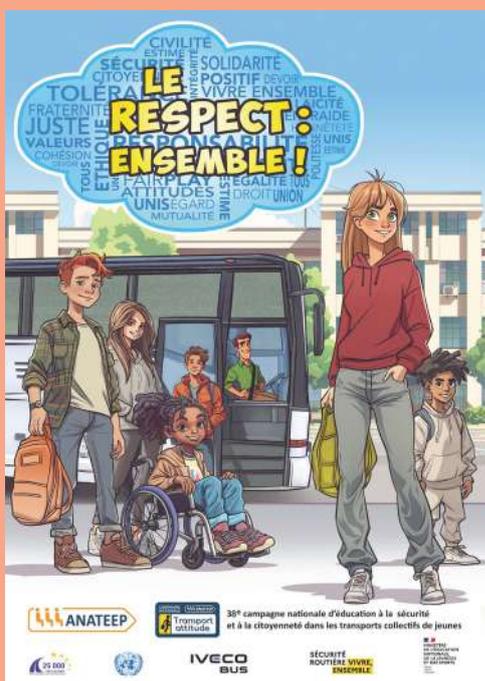
circuits
hebdomadaires
(316 élèves)

1 100

élèves transportés
de la maternelle au
Baccalauréat

9

accompagnatrices



Perspectives 2025

- ▶ Perpétuer l'intervention dans les bus scolaires auprès des classes de 6^{ème} de la Cité scolaire Saint-Exupéry de Bourg-Saint-Maurice.
- ▶ Evolution des tarifs du transport scolaire régional à compter de la rentrée 2025-2026.

MOBILITÉS

La question des mobilités est un enjeu majeur du projet de territoire. Il s'agit d'un levier d'action important pour faciliter les déplacements des usagers et lutter contre le changement climatique qui impacte fortement nos montagnes. Le rôle de la collectivité est de mettre en place des actions concrètes pour désenclaver notre territoire et améliorer les mobilités internes à la Haute Tarentaise.

Bilan 2024 : Une feuille de route ambitieuse pour la mobilité en Haute Tarentaise. La communauté de communes a poursuivi ses efforts pour améliorer la mobilité sur son territoire avec une stratégie en trois axes.

- 1. Renforcement de la coopération avec la Région.** Engagée depuis 2022, la coopération avec la Région s'est renforcée pour développer des solutions de transport adaptées aux besoins des habitants et visiteurs.
- 2. Amélioration des mobilités internes.** L'offre de mobilité locale s'est enrichie avec plusieurs initiatives :
 - ▶ Promotion du covoiturage : l'augmentation du nombre d'utilisateurs de Blablacar Daily confirme l'attrait pour cette solution écologique et économique.
 - ▶ Mise en place de liaisons vallée-stations : l'étude sur les mobilités décarbonées lancée en 2023 a permis de définir des solutions adaptées aux besoins des résidents et touristes.
 - ▶ Extension de la navette "La Ronde" avec la ligne C : depuis 2024, la liaison entre Bourg-Saint-Maurice et Séesz fonctionne de 7h à 18h30 avec un passage toutes les 30 minutes, offrant ainsi une alternative de transport gratuite et régulière. Financement partagé entre la Région et les communes concernées.
- 3. Désenclavement et amélioration de l'accessibilité.** Le territoire s'inscrit dans une dynamique de renforcement des connexions avec les réseaux de transport régionaux et nationaux :
 - ▶ Desserte ferroviaire : travail en concertation avec la Région, la SNCF et l'APTV pour améliorer l'offre.
 - ▶ Modernisation du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) : prévue pour le printemps 2025, elle vise à améliorer les correspondances et le confort des usagers.
 - ▶ Une mobilité solidaire et durable.

L'année 2024 a permis d'identifier avec précision les besoins en mobilité pour développer des solutions adaptées et inclusives. La mobilité est un droit fondamental, qui ne peut être pensé à l'échelle d'une seule collectivité, mais nécessite une vision solidaire et des efforts collectifs. La CCHT reste engagée dans cette dynamique pour continuer à construire un territoire plus accessible et durable.

Faits marquants

Juin 2024

Lancement de l'extension de La Ronde

avec la Ligne C gratuite pour les usagers. Le début de l'expérimentation semble prometteur, la fréquentation ayant atteint un pic de plus de 5 000 personnes au cours du mois de décembre.

Juillet 2024

Fin de l'étude mobilité décarbonée en Haute Tarentaise

L'étude de faisabilité d'un mode de transport décarboné en Haute Tarentaise réalisée depuis juillet 2023, s'est élargie à la recherche de plusieurs solutions de mobilités décarbonées à l'échelle du territoire intercommunal. Après un an d'étude accompagné de nombreux échanges, plusieurs pistes d'action ont été proposées à différentes échelles temporelles :

- ▶ Court terme : création d'une offre régulière vers Tignes et Val d'Isère avec le renforcement des lignes de bus S82 / S83 et amélioration des correspondances, incluant un renfort en saison d'hiver vers Villaroger.
- ▶ Moyen terme : développement d'une liaison par câble entre Séesz et La Rosière.
- ▶ Long terme : développement d'une liaison par câble vers Villaroger et Sainte-Foy-Tarentaise.

Ces sujets seront travaillés en étroite collaboration entre la Région, l'Etat, les communes concernées et la CCHT afin de proposer des solutions de mobilité régulières et pérennes aux habitants.

Octobre 2024

Renouvellement de l'incitation financière à la pratique du covoiturage

Depuis le début de cette démarche, la pratique du covoiturage a été multipliée par cinq sur le territoire de la Haute Tarentaise. L'incitation est renouvelée jusqu'en octobre 2025.

Décembre 2024

Modification des horaires de la Ligne C

Les horaires de la ligne C seront ajustés afin de mieux correspondre aux départs du funiculaire des Arcs, notamment pour les travailleurs, mais aussi pour s'adapter aux horaires des scolaires.





Inauguration de la Ligne C reliant Séez à Bourg-Saint-Maurice en présence des élus, techniciens et partenaires - Septembre 2024

x5

nombre de trajets
covoiturés depuis 2023
en Haute Tarentaise

52 %

des émissions de gaz
à effet de serre des
stations de ski sont
dues au transport
de personnes

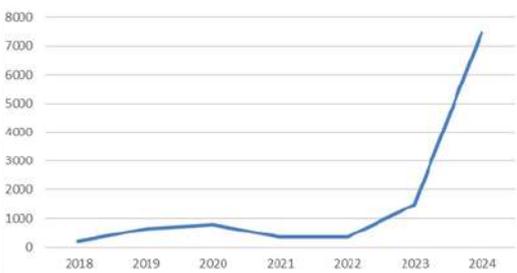
14 700

déplacements
sont recensés en
moyenne pour le
motif domicile-
travail dont **19 %**
sont effectués sur
une distance de
1 à 5km

1,4

passagers =
taux d'occupation
moyen d'une
voiture en France

Total de trajets covoiturés en Haute Tarentaise



Promotion de BlaBlaCar Daily sur le marché de Bourg Saint Maurice
Décembre 2024

Perspectives 2025



- ▶ Mise en place d'un outil de planification des mobilités à long terme, permettant de mener des projets ambitieux, concrets et cohérents à une échelle territoriale pertinente.
- ▶ Début des travaux du pôle d'échange multimodal de Bourg Saint Maurice.
- ▶ Mise en place d'un service régulier de transport vers Tignes et Val d'Isère.
- ▶ Poursuite de la promotion de solutions alternatives à la voiture individuelle comme le covoiturage, l'autopartage ou encore le transport solidaire.

TOURISME, CULTURE & PATRIMOINE

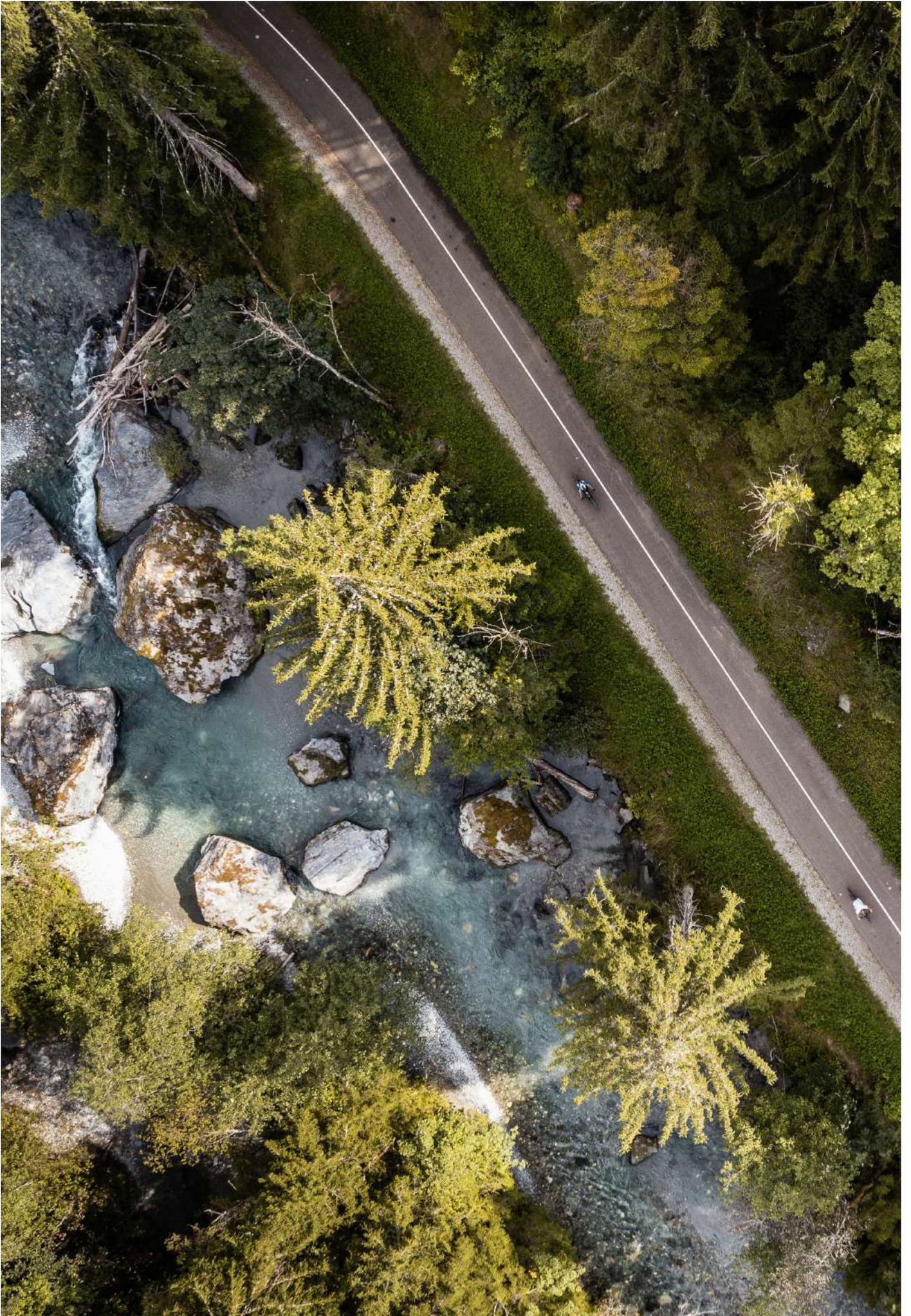
La Haute Tarentaise Vanoise est une destination où le sport, la culture et le patrimoine se rencontrent en harmonie, attirant chaque année des millions de visiteurs. **Ce territoire, réputé pour ses domaines skiables de renommée internationale, regorge de ressources et de richesses naturelles qui ne demandent qu'à être explorées.**

De nombreuses initiatives sont mises en place pour promouvoir les activités outdoor, avec un accent particulier sur la thématique du vélo. La voie verte et le projet d'itinéraire valléen pour VTTAE sont des exemples marquants de cette dynamique. Un travail fondamental a été réalisé avec l'ensemble des acteurs locaux pour définir le champ d'action de l'office de tourisme intercommunal. Des manifestations et événements culturels sont proposés tout l'été, en étroite collaboration avec les communes, animant ainsi le territoire pour le plus grand plaisir des locaux et des touristes.

Le Pôle Tourisme & Culture, résultat de la collaboration entre deux commissions, encourage et renforce les partenariats pour assurer une cohérence et une complémentarité optimales entre les offices de tourisme, les communes et la communauté de communes. Ce pôle se structure, ouvrant bientôt des nouveaux bureaux touristiques à Séez et à Villaroger.

En 2025, la feuille de route se poursuit avec des projets emblématiques pour la vallée : des événements culturels plus diversifiés, complétant l'offre locale ; un dispositif éducatif et culturel à l'attention de tous les élèves du territoire ; le développement de l'offre touristique et culturelle au col du Petit Saint Bernard ; un itinéraire-découverte pour les VTTAE ; un produit d'itinérance pédestre en Haute Tarentaise...

L'École de musique de Haute Tarentaise poursuit son déploiement sur le territoire pour **permettre à tous les habitants d'accéder à l'enseignement artistique**, et ce dès le plus jeune âge. Elle participe étroitement aux sujets d'accès à la culture, en proposant des activités spécifiques aux groupes scolaires, à la petite enfance et aux personnes âgées.



TOURISME

L'office de tourisme intercommunal assure la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise et fédère les acteurs touristiques locaux autour du développement « 4 saisons ». Il dispose également d'un rôle d'accueil et d'information auprès des visiteurs au bureau touristique de l'Hospice du Petit Saint-Bernard et à la bagagerie de la gare de Bourg-Saint-Maurice. Il réalise également des aménagements touristiques (voie cyclable, points de recharge Vélo à Assistance Electrique...) et développe l'offre proposée aux visiteurs durant la saison estivale.

L'office de tourisme intercommunal (O.T.I.) exerce des **missions d'accueil et d'information touristique**.

Un accueil en gare de Bourg Saint Maurice est proposé à travers un service de bagagerie mis en place en partenariat avec l'office de tourisme de Bourg Saint Maurice – Les Arcs. Un bureau d'information touristique est également proposé à l'Hospice du Petit Saint-Bernard. Ouvert 7j/7, du 17 juin au 17 septembre, l'équipe sur place accueille plus de 15 000 visiteurs en 2024, avec une fréquentation exceptionnelle lors de la Fête des Alpes qui s'est déroulée en septembre. Un travail considérable avec la mairie de Sééz permet la préparation de l'ouverture d'un second Bureau d'Information Touristique (B.I.T.) en centre-village et sera opérationnel au printemps 2025.

Une **restructuration des activités tourisme et culture**, en lien avec les élus et les acteurs locaux, et la définition de notre stratégie touristique, permet la réorganisation des services associés en un pôle "Tourisme & Culture". Deux postes supplémentaires sont créés pour développer l'O.T.I., l'un dédié à la communication et la promotion de la destination, l'autre à l'ouverture du Bureau d'Information Touristique de Sééz.

Projet touristique estival en Haute Tarentaise Vanoise. Cette démarche a été entreprise au printemps afin de définir la feuille de route et les actions prioritaires de l'office de tourisme intercommunal, en construisant une vision partagée du tourisme estival en Haute Tarentaise Vanoise. Un diagnostic récoltant statistiques, données sur le terrain et échanges avec les acteurs locaux est dressé. Le plan d'action par filière (vélo, randonnée, culture...) et par activité (aménagement et offre, communication et promotion...) a suivi et a fait l'objet d'un arbitrage. Une restitution complète est prévue avec l'ensemble des participants au premier trimestre 2025 : offices de tourisme, remontées mécaniques, FACIM, ONF, élus, référents outdoor... Ce travail a été réalisé avec l'accompagnement de l'agence Protourisme.

Faits marquants

Mars 2024

Depuis mars, le service investit le champ de la coopération transfrontalière avec un ensemble de partenaires italiens. Plusieurs projets, financés par le programme Alcotra, permettent de développer des actions autour du changement climatique, de la transition des territoires touristiques et de la valorisation du patrimoine culturel.

Juin - Juillet 2024

Deux voyages de presse sont organisés autour de la promotion de nos 3 cols mythiques. Des journalistes sportifs sont invités à gravir les trois ascensions cyclo vers le Cormet de Roselend, le Col du Petit Saint-Bernard et le Col de l'Iseran. Ce projet est le fruit d'un travail de collaboration avec les offices de tourisme de Bourg Saint Maurice - Les Arcs, La Rosière et Val d'Isère.

21 & 22 août 2024

Comme chaque année depuis 2015, le Tour de l'Avenir masculin fait étape en Haute Tarentaise Vanoise, et pour la deuxième fois, le Tour de l'Avenir féminin. La Rosière accueille une étape d'arrivée en centre-station et une étape de départ aux Eucherts, ainsi qu'un prologue féminin à travers les villages.

9 au 13 octobre 2024

Pour la première fois, les 5 offices de tourisme de la vallée ont participé au Roc d'Azur à Fréjus sous la bannière commune "Haute Tarentaise Vanoise". Ce salon accueille 100 000 visiteurs et donne une visibilité aux "destinations vélo" auprès des amateurs et professionnels du secteur. L'O.T.I. a coordonné cette expérience riche en synergie pour toutes les équipes.



Décembre 2024

Nouveau partenariat avec la coupe du monde de ski alpin "Le Critérium de la première neige" à Val d'Isère.



Accueil Presse avec une pause à la bergerie de la Fya pour une dégustation de produits locaux - Juin 2024

379

enregistrements à la bagagerie durant l'été et plus de **5000** au total sur l'année

15 091

personnes accueillies au bureau touristique de l'Hospice au col du Petit Saint-Bernard

248

personnes accueillies en visite guidée au col de l'Iseran

362

cyclistes accueilli(e)s à La Rosière lors du Tour de l'Avenir



Perspectives 2025

- ▶ 2^{ème} participation au Roc d'Azur avec l'ensemble des offices de tourisme de la vallée.
- ▶ Finalisation de l'itinéraire VTTAE avec l'entreprise Bike Solutions.
- ▶ Lancement des réseaux sociaux Haute Tarentaise Vanoise.
- ▶ Développement de l'offre touristique au col du Petit Saint-Bernard.
- ▶ Création d'une offre d'itinérance pédestre en Haute Tarentaise Vanoise grâce à la requalification touristique du sentier intervillages.

CULTURE & PATRIMOINE

Le service met en œuvre l'offre culturelle sur le territoire, à l'attention des habitants et des visiteurs, enrichissant l'attractivité du territoire. Il développe les activités culturelles et la valorisation du patrimoine en s'appuyant sur les marqueurs du label Pays d'art et d'histoire, en étroite concertation avec la FACIM. De plus, l'école de musique propose une offre d'enseignement artistique aux enfants et aux adultes, comptant plus de 400 inscrits à travers ses antennes à Bourg Saint Maurice, Tignes et Val d'Isère.

Culture et Patrimoine - La communauté de communes propose de nombreux événements et manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire durant la saison estivale, de juin à septembre. Cette offre s'adresse à tous les publics, notamment les familles. En 2024, le service continue de diversifier l'offre en y intégrant la danse, le cinéma et d'autres répertoires musicaux, comme le jazz manouche. Il poursuit sa mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en proposant un nouvel accompagnement financier et technique pour les communes, un nouvel opus de la collection Monts & Merveilles intitulé "A table !" dédié au patrimoine culinaire. En parallèle, le service se structure en pôle "Tourisme & Culture". Il produit une synthèse, fruit des travaux de la commission Culture & Patrimoine, traduisant les orientations de la politique culturelle communautaire. Ce travail permet d'ajouter la compétence Culture à la communauté de communes qui la partage désormais avec les communes du territoire.

L'École de Musique de Haute Tarentaise - Intégrée au pôle "Tourisme & Culture", l'école de musique poursuit sa mission d'enseignement spécialisé tout en allant à la rencontre des habitants du territoire. En 2024, elle multiplie les séances de médiation culturelle auprès des plus jeunes (crèches et RPE), des élèves des écoles élémentaires, des collégiens mais aussi des résidents de l'EHPAD et du foyer logement de la Roselière. Depuis le mois de septembre, les élèves de la Gurratz pratiquent le saxophone ou la clarinette grâce à l'ouverture d'un troisième orchestre à l'école sur le territoire. Les élèves de l'école, encadrés par leurs enseignants, donnent de nombreuses auditions et concerts tout au long de l'année. L'harmonie junior et des élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique ont eu la chance de partager la scène de la salle Taillefer au mois de juin avec l'orchestre symphonique de Maurienne. Invités par l'école de musique, les artistes de l'Académie Festival de musique des Arcs ou encore le "Trio Maxime Caron" ont réjoui le public de Haute Tarentaise.

Faits marquants

Janvier, avril et juin 2024

Interventions des artistes de l'Académie Festival de musique des Arcs auprès des élèves des classes élémentaires et de l'école de musique.

Juin 2024

► Concert de l'orchestre symphonique de Maurienne auquel ont participé les musiciens des orchestres cadets et juniors et des élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique.



► Parution d'un nouveau livret dans la collection Monts & Merveilles : "A table !" dédié au patrimoine culinaire de la vallée. Diffusée dans les mairies et les offices de tourisme de Haute Tarentaise, cette collection se veut ludique et pédagogique, s'adressant au grand public.

Juillet 2024

► Première édition du festival de jazz manouche avec 5 dates dans différentes communes de Haute Tarentaise. L'événement propose des concerts intimistes en plein air, permettant aux artistes de jouer dans les villages de la vallée. Cette première a attiré près de 400 spectateurs.

► Le spectacle "Ecran total" est organisé le 13 juillet à Tignes, aux bords du lac, accueillant la compagnie DCA – Philippe Decouflé pour une représentation exceptionnelle de danse en plein air. Fruit d'une collaboration étroite entre la CCHT et Tignes Développement, cette manifestation draine plus de 1000 spectateurs, dont 13 % utilisent le service de transports en commun valléen mis en place pour l'événement. Le spectacle produit 25 danseurs et danseuses amateurs de la vallée, incluant pleinement les habitants à la création.

20 décembre 2024

Inauguration de l'orchestre à l'école du groupe scolaire de la Gurratz à Villaroger.





Spectacle "Ecran Total" de la Compagnie DCA-Philippe Decouflé à Tignes - Juillet 2024

4.37

élèves inscrits à l'École de musique de Haute Tarentaise pour l'année scolaire 2024-2025

58

élèves répartis dans 3 groupes scolaires bénéficiant d'un orchestre à l'école

43

rendez-vous culturels durant la saison estivale

125

spectateurs acheminés en transport collectif pour assister au spectacle "Ecran Total"



Perspectives 2025

- ▶ Déploiement du dispositif d'éducation artistique et culturelle à l'attention des groupes scolaires.
- ▶ Création d'un événement grand public dédié à la danse en ouverture de saison estivale.
- ▶ Ouverture d'un atelier musical pour les enfants à besoins spécifiques.
- ▶ Ciné-concert réalisé par des élèves des classes CHAM et des artistes de l'Académie festival de musique des Arcs.
- ▶ Samedi 14 juin : concert des chorales et des classes de musiques actuelles à la salle Taillefer.

ENVIRONNEMENT

Le service Gestion des Déchets est divisé en trois pôles :

Le pôle "**Réduction et tri des déchets**" a pour mission de coordonner et d'animer, sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise, les actions visant à réduire les déchets ménagers et assimilés et à améliorer les performances de collecte sélective.

Le pôle "**Compostage**" a pour mission le développement du compostage collectif, la promotion du compostage individuel, la sensibilisation aux usagers sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise.

Le pôle "**Gestion administrative des déchets**" a pour mission le suivi de la facturation des déchets (collecte, traitement, transferts), le suivi de la reprise des matériaux, les déclarations auprès des éco-organismes.

Suite à la loi NOTRe d'août 2015 et au transfert des compétences Eau et Assainissement au plus tard le 1^{er} janvier 2026 aux communautés de communes, une réflexion globale a été engagée depuis 2017 sur le territoire de la Haute Tarentaise. Le nouveau service des eaux communautaires devra gérer l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes.

La communauté de communes de Haute Tarentaise est également compétente pour la création, l'entretien et le balisage des sentiers d'intérêt communautaire. Le sentier intervillages est un sentier reliant l'ensemble des communes du territoire. Il est entretenu chaque année par l'équipe "sentiers" de la CCHT.

A noter : depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été reprise par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV), située à Moûtiers.




 HAUTE-TARENTEAISE
 Gouvernement de la Vallée
 présente

quel dommage
 de voir tous
MES LIVRES
 préférer prendre
 la poussière...

et dire que
TA VOISINE
 ne demande qu'à
 les dévorer !


 livres




CHIFFRE ZÉRO DÉCHETS


 HAUTE-TARENTEAISE
 Gouvernement de la Vallée
 présente

- IV -
 Le marché
 de la 2nde
 Main

Oh là là,
 cette vieille
 lampe est tellement
MOCHE !
 j'PEUX PAS LA DONNER

C'EST COLLECTOR !
 EN BROCANTE
 ça PART EN
 2 SECONDES !



GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes a la compétence collecte et traitement des déchets. La compétence traitement a été transférée au syndicat mixte Savoie Déchets (Chambéry) en 2016. L'objectif du service Réduction et Tri des déchets est d'assurer la continuité du service de collecte dans les meilleures conditions avec l'intervention d'une trentaine de personnes (public et privé) sur tout le territoire. Son rôle est également d'engager une démarche de réduction des déchets auprès des administrés grâce aux deux animatrices. La CCHT a réalisé un diagnostic sur ses actions Air-Climat-Energie et Economie Circulaire puis a validé un plan d'action à l'horizon 2027 pour notamment baisser nos émissions de carbone.

Organisation de la collecte des déchets sur les 8 communes : collecte par camion des ordures ménagères, emballages, papiers, verre et cartons bruns au niveau des points d'apport volontaire (17 620 tonnes collectées en 2024).

Organisation de la collecte en déchèterie : la communauté de communes compte 4 déchèteries réparties sur le territoire et assure un suivi des nouvelles REP (Responsabilité Elargie du Producteur).

Quais de transfert des déchets : afin de diminuer le nombre de camions sur les routes de Savoie, la CCHT utilise deux quais de transfert (à Tignes et Valezan). L'organisation du transfert se fait d'un camion benne à un camion semi-remorque permettant le transport optimisé des ordures ménagères, emballages/papiers et cartons bruns vers les centres de traitement de Chambéry et Gilly-sur-Isère.

Sensibilisation et communication autour du tri et de la réduction des déchets : sensibilisation des scolaires à travers diverses animations ainsi que les habitants et vacanciers aux consignes de tri et à la réduction des déchets par des ateliers, stands d'information lors d'événements locaux, distribution de supports de communication (sacs, brochures, guides...), formation des professionnels aux consignes spécifiques selon leur secteur (porte-à-porte, diagnostics, formation du personnel...).

Développement du compostage individuel et collectif par la distribution de composteurs, mise en place de sites de compostage collectif et animations pour promouvoir le compostage. **Suivi de la qualité du tri** à travers des analyses d'échantillons en pratiquant des caractérisations au centre de tri. Autres actions : suivi du programme local de prévention des déchets (PLPDMA), suivi administratif de la gestion des déchets du territoire (gestion des contrats de reprise des matériaux, des éco-organismes, du suivi des tonnages et de la facturation).

Faits marquants

Janvier à avril 2024

Test de collecte des biodéchets dédié aux professionnels, dans le cadre de la loi AGECE. Une vingtaine de restaurants volontaires sur les secteurs Bourg Saint Maurice (sans Les Arcs), Séez et La Rosière ont participé. L'analyse de la collecte permettra de développer un service adapté et optimisé pour tous les autres professionnels de Haute Tarentaise progressivement entre 2024 et 2026.

Mars 2024

"Tous au Compost" - Événement national annuel qui valorise la pratique du compostage. 3^{ème} édition en Haute Tarentaise, avec 6 événements et plus de 100 participants. Cette année, de nouvelles communes ont souhaité se joindre aux animations avec notamment les crèches municipales de Sainte Foy Tarentaise et celle de Tignes.

Mai 2024

Troc "Fais tourner" - Organisation du 1^{er} troc de vêtements à la Cité scolaire Saint-Exupéry de Bourg Saint Maurice en partenariat avec le service Jeunesse. En amont de cet événement, une exposition sur l'industrie du textile et son impact environnemental a été installée au self de la Cité scolaire.

Juillet 2024

Contrat signé avec l'éco-organisme, Valobat pour la dépose gratuite des matériaux du bâtiment pour les professionnels dans les déchèteries de Bourg Saint Maurice et Tignes Les Brévières.

Septembre 2024

"World Clean Up Day" - 5 écoles du territoire ont répondu à l'appel du service Réduction et tri des déchets : l'école du Centre à Bourg Saint Maurice, de Séez, Tignes, Sainte Foy Tarentaise et Val d'Isère. Malgré les déluges exceptionnels de cette période automnale, les 440 enfants et leurs accompagnateurs ont ramassé plus de 337 kg de déchets sur leurs communes.

Octobre 2024

Nouveaux caissons du réemploi installés aux déchèteries de Bourg Saint Maurice et Tignes les Brévières. L'objectif : contribuer au prolongement de la durée de vie et d'usage des produits. Les dons sont ensuite repris par les recycleries de la vallée.

Novembre 2024

Toutes les écoles élémentaires ont assisté au spectacle "Gâchis-Bouzouk" de la C^{ie} Pile Poil, à l'initiative du service Réduction et tri des déchets. Le spectacle a abordé les thématiques de gaspillage alimentaire et l'alimentation durable.





Participation des écoles au "World Clean Up Day" avec le service Réduction et tri des déchets - Septembre 2024

877 t.

de CO₂ évitées grâce au geste de tri soit **7,9 millions** de kilomètres parcourus en voiture (2022)

337 kg

de déchets ramassés par 440 enfants lors du World Clean Up Day

4 t.

de biodéchets collectés chez les professionnels

17 620 t.

collectées sur les points d'apports volontaires répartis sur le territoire



Perspectives 2025

- ▶ Entre janvier et avril 2025, test de collecte des biodéchets dédié aux professionnels. Ce second test sera proposé à tous les professionnels de toutes les communes.
- ▶ La collecte sera analysée pour adapter le service à tous les professionnels de Haute Tarentaise entre 2025 et 2026.
- ▶ Les plans d'action de la communauté de communes concernant Air-Climat-Energie et Economie Circulaire seront établis.
- ▶ Développement du compostage collectif en partenariat avec la mairie de Val d'Isère et d'autres acteurs de terrain.

EAU & ASSAINISSEMENT

Le nouveau service des eaux communautaires poursuit sa structuration en 2024. Il devra gérer l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes, à savoir : pour l'eau potable > production, protection, transport, stockage, traitement et distribution ; pour l'assainissement > contrôle des branchements, collecte et traitement des eaux usées, élimination / valorisation des sous-produits d'épuration.

En 2024, des réunions mensuelles de la commission Eau représentant l'ensemble des communes (élus et techniciens) ont permis de **peaufiner le processus de transfert des compétences** :

- Actualisation des données avec rencontre des communes membres ;
- Mise en adéquation des inventaires comptables des communes et des actifs du Trésor Public ;
- Structuration du service des eaux (définition de l'organigramme du service, recrutement du personnel nécessaire) ;
- Aménagement de locaux fonctionnels dans la zone d'activités des Colombières à Bourg Saint Maurice ;
- Élaboration de 9 procès-verbaux sur 9 de mise à disposition des installations (annexes en cours de finalisation) ;
- Recensement de la dette transférable et des excédents communaux ;
- Recensement des personnels transférables ;
- Proposition d'un budget annexe de fonctionnement communautaire eau et d'un budget de fonctionnement communautaire assainissement ;
- Programmation d'un vote des budgets annexes eau et assainissement, première semaine de janvier 2025 ;
- Convergence sur une même date d'échéance de 7 contrats DSP et 1 convention Régie commune de Tignes (31 déc. 2029) ;
- Validation d'un plan pluriannuel d'investissement actualisé 2025/2035 ;
- Lancement d'un schéma directeur communautaire eau et assainissement sur le territoire de Haute Tarentaise ;
- Présentation d'une prospective financière par le bureau d'étude "Collectivités Conseils" doublée par une mission complémentaire confiée à la Mission Régionale Conseil aux Décideurs Publics (DRFIP Auvergne Rhône-Alpes) ;
- Lancement des processus de convergence tarifaire (instauration PFAC, modalité de facturation par unité de logement).

Cet état d'avancement permet aux élus communautaires la prise de compétences au 1^{er} janvier 2025 en rappelant les contours du transfert avec délibérations favorables à l'unanimité de tous les conseils municipaux.

En détail

En 2024, l'équipe du service Eau et assainissement s'est étoffée

- Mise à disposition par la commune de Séez d'une secrétaire-comptable à partir du 1^{er} juillet pour le service.
- Recrutement d'un technicien assainissement à partir du 1^{er} juillet.
- Recrutement d'une technicienne eau potable à partir de mi-novembre.



Avancée des travaux de la station d'épuration - Juin 2024

Travaux de mise en conformité et d'extension de l'installation de traitement des eaux usées

Dès le mois de juin 2024, le suivi des travaux de la station d'épuration intercommunale sise à Bourg Saint Maurice a été assuré par le service des eaux communautaires. Prévus de 2024 à 2026, ils ont été initiés par le SAHI et sont poursuivis par la CCHT. Cinq communes sont raccordées à la station d'épuration :

Bourg Saint Maurice - Villaroger - Sainte Foy Tarentaise - Séez - Montvalezan, et bientôt six avec Les Chapelles en 2027. Ces travaux comprennent un traitement architectural et paysager intégré et adapté au site, tout en limitant l'empreinte environnementale.



Vue 3D de la future station d'épuration de Bourg Saint Maurice





Pose de la première pierre symbolique de la nouvelle station d'épuration en présence des élus - 24 juin 2024

387
kilomètres
de réseau
d'eau potable

218
kilomètres
de réseau
d'assainissement
collectif

4
stations
d'épuration

60 M€
de travaux à réaliser
entre 2025 et 2035
(17 M€ en eau
potable + 43 M€ en
assainissement)

Perspectives 2025



- ▶ 1^{er} janv. : mise en œuvre de la compétence eau et assainissement par la communauté de communes
- ▶ Poursuite du schéma directeur communautaire eau potable et assainissement sur l'ensemble du territoire de Haute Tarentaise.
- ▶ Reprise de l'instruction de la procédure pour l'instauration des périmètres de protection des captages d'eau sur la commune de Sainte Foy Tarentaise.
- ▶ Reprise du dossier mise en conformité de la station d'épuration de Val d'Isère (études, autorisations administratives) et lancement des consultations de entreprises.
- ▶ Poursuite des études sur la convergence des modalités de facturation des services d'eau et d'assainissement notamment recensement des unités de logement, facturation progressive, facturation par saisonnalité – objectif harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Préparation et suivi des travaux 2025 définis dans le plan pluriannuel d'investissement (5 000 000 € HT eau et 23 000 000 € HT assainissement).
- ▶ Structuration du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour environ 500 installations.
- ▶ Organisation de réunions mensuelles de suivi des contrats de délégation de service public Veolia, EHT/Saur pour la commune de Sééz et convention d'exploitation régie communale de Tignes.

AUTRES ACTIONS

En vertu de la Loi ALUR et à compter du 27 avril 2017, complétée par la loi NOTRe, la communauté de communes de Haute Tarentaise exerce la compétence développement économique de toutes les zones d'activités. Également, depuis 2017 la loi NOTRe prévoit que la CCHT exerce la compétence aire d'accueil des gens du voyage. Par délégation de Service Public, la communauté de communes a en charge la gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire situés sur la commune de Bourg Saint Maurice - Les Arcs.

ZAE VILLAROGER

La commune de Villaroger est dotée d'un PLU depuis le 14 septembre 2016. Il a fait l'objet de plusieurs modifications simplifiées.

La municipalité en lien avec la communauté de communes de Haute Tarentaise a souhaité faire évoluer son document d'urbanisme dans l'objectif de mettre en œuvre une démarche opérationnelle pour permettre l'accès à une offre foncière économique sur le marché.

Le site du Truc à Villaroger est référencé pour le développement économique par la communauté de communes en tant que future zone d'activité économique. Il s'agit d'un secteur stratégique pour le territoire. L'aménagement et l'extension de ce secteur permettra de maintenir la filière bois, de relocaliser des artisans souhaitant agrandir leur entreprise et/ou d'accueillir de nouvelles entreprises. L'acquisition des parcelles nécessaires au projet a été réalisée par l'EPFL de la Savoie.

MAISON FUNÉRAIRE

Depuis l'ouverture, la gestion de cet équipement de proximité fait l'objet d'un partage des rôles bien précis. La gestion est confiée à un prestataire dans le cadre d'une délégation de Service Public relancée en 2023. Le contrat d'affermage a été conclu pour 5 ans avec la société OGF. La maison funéraire est placée sous l'autorité de la communauté de communes de Haute Tarentaise, qui en assure le contrôle et vérifie son bon fonctionnement.

ABATTOIR

La gestion de l'abattoir a été confiée par voie d'affermage à la société coopérative agricole "Abattoir et viande de Tarentaise" composée principalement d'éleveurs locaux qui, par conventionnement se charge de l'exploitation de l'outil. L'investissement et les grosses réparations de nature immobilière restent à la charge de la collectivité. La mise à disposition donne lieu à versement d'une redevance d'abattage qui est de 3 885 € en 2024.

Un plan d'action a été établi avec l'exploitant, en vue de valoriser en abattage et découpage la viande produite sur le territoire. Dans le cadre de la Délégation de Service Public, une participation financière sur les charges de fonctionnement est prévue à hauteur maximum de 10 000 € en fonction du résultat par année.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à ses statuts, la communauté de communes de Haute Tarentaise exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 les compétences liées à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

L'aire d'accueil des gens du voyage de Haute Tarentaise est située rue de Pinon à Bourg Saint Maurice. La gestion des places et son fonctionnement sont assurés par la communauté de communes.

Sa capacité est de 10 emplacements raccordés à une borne avec eau, électricité et assainissement. L'aire comprend également des sanitaires collectifs accessibles aux personnes à mobilité réduite avec 4 WC et 4 douches.

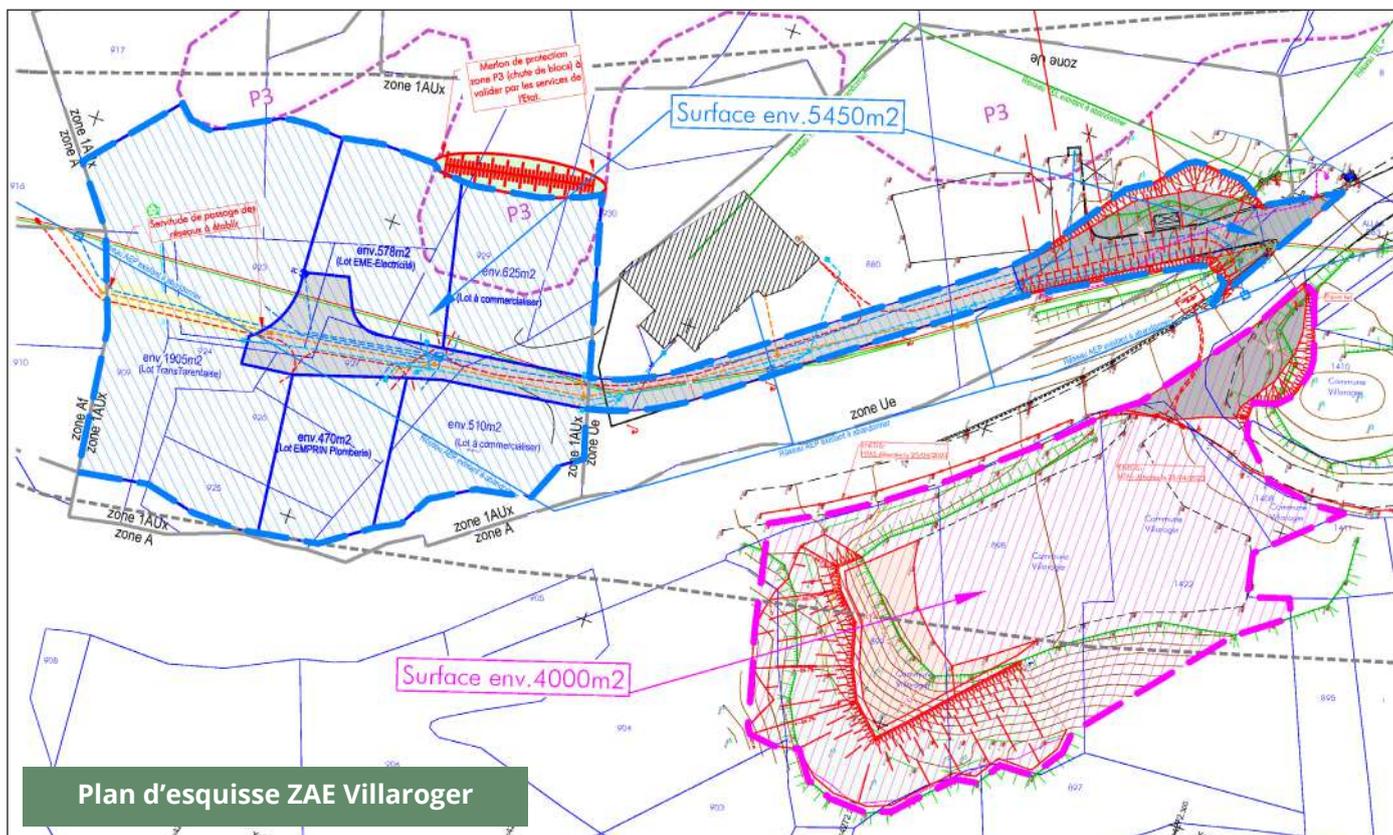


NOUVELLES TECHNOLOGIES

► TNT

Depuis 2011, suite à leur abandon par les chaînes, la communauté de communes a en charge 3 émetteurs : Villaroger 1 au Franier sur Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes 2 au Bec Rouge et Val d'Isère 2 à la Daille. La communauté de communes a équipé ces émetteurs secondaires de matériel pour recevoir la TNT depuis les émetteurs pilotes des chaînes, gérés eux par TDF.

Toutes les chaînes sont présentes sauf les groupes R3 (Canal+) et R7 (5 des 6 nouvelles chaînes). La maintenance préventive des 3 émetteurs a été réalisée deux fois en 2024.



Perspectives 2025



- ▶ Continuité de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Villaroger. Afin de déterminer le nombre de lots dans la ZAE de Villaroger, un recensement de candidats souhaitant s'installer sera publié par la communauté de communes de Haute Tarentaise. Suivra l'enquête publique.
- ▶ Transfert à la CCHT de la portion de piste cyclable, allant de la base des Eaux vives à la limite de la commune de Bourg Saint Maurice avec Landry.
- ▶ Création de la stabulation de l'abattoir de Bourg Saint Maurice au printemps 2025.
- ▶ Lancement d'une Assistance Maitrise d'Ouvrage d'un programmiste pour le nouveau siège communautaire situé au quartier des Alpains à Bourg Saint Maurice. En novembre 2024, le bureau communautaire de la CCHT a validé le principe de créer un nouveau siège qui regrouperait, sur un même site, la majorité des services de la collectivité dans un site unique et adapté. Dans cette hypothèse, l'école de musique, les services techniques (services techniques / collecte des déchets, eau et assainissement) resteraient dans leurs locaux actuels, dont la communauté de communes est propriétaire.
- ▶ Renouvellement du marché collecte des déchets ménagers et assimilés sur la commune de Bourg Saint Maurice.
- ▶ Renouvellement du marché de l'accueil et gardiennage des quatre déchèteries du territoire, du transport et traitement des matériaux ainsi que la gestion et transports des déchets ménagers et assimilés du quai de transfert des Brévières.

FOCUS PARTENAIRE



QUAND INSERTION RIME AVEC PRODUCTION

Trialp, entreprise savoyarde, a fait de l'univers du déchet son cœur de métier. Présente sur les territoires locaux (Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme/Ardèche), elle gère des collectes de déchets (D3E, déchets dangereux, huile alimentaire, biodéchets, cartons, OM...) et des sites d'exploitation (déchèteries, plateforme déchets dangereux, centres de regroupement D3E, centre de tri) pour le compte de divers clients et collectivités. Proche de ses clients, Trialp valorise notamment l'huile alimentaire pour en faire du biocarburant ou du Super Nettoyant fabriqué directement sur sa plateforme à Chambéry, un modèle d'économie circulaire. A l'écoute des besoins de ses clients, l'entreprise adapte ses collectes : en vélo électrique, en camion, en véhicule léger et même à cheval !



Historiquement présent en Haute Tarentaise, Trialp gère les 4 déchèteries du territoire (Bourg Saint Maurice, Arc 1800, Tignes et Montvalezan), le quai de transfert de Tignes, la collecte des encombrants au pied des Points d'Apport Volontaire de Bourg Saint Maurice et des Arcs, la collecte des huiles et des biodéchets auprès des restaurateurs ainsi que l'entretien des points de compost.

Leur mission : accompagner des personnes éloignées de l'emploi vers l'emploi durable. Avec 300 salariés, Trialp a élaboré un programme complet d'insertion au cœur de son fonctionnement. Au Centre de tri de Chambéry, 100 % des employés font partie du dispositif d'insertion et sont accompagnés individuellement selon leurs besoins spécifiques. Les agents Trialp des déchèteries de Haute Tarentaise résident sur le territoire et sont également recrutés en CDD d'Insertion.

EN QUOI CONSISTE LE CDD D'INSERTION ?

Il s'adresse à des **personnes éligibles, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles** particulières pour accéder à l'emploi durable. Ces personnes sont d'abord orientées à l'initiative de prescripteurs, tels que France Travail, le SPIP, etc. vers des contrats d'insertion. Ces organismes donnent alors un PASS d'une durée de 24 mois maximum aux personnes identifiées comme répondant à ces difficultés. Tous les titulaires de ce type de contrat bénéficient d'un accompagnement individuel pour régler les différentes problématiques de vie rencontrées.

Le dispositif est un véritable tremplin pour le futur.

En effet, Trialp offre **une porte d'entrée dans le monde professionnel** et accompagne les individus, les conseille, les soutient dans leurs démarches pour faire mûrir des projets et les faire aboutir. Une réelle volonté d'accompagnement est au cœur du système de production. Le travail d'exploitation de Trialp sur le terrain est un outil puissant où insertion et production s'intègrent dans un cercle vertueux, où l'un ne peut pas fonctionner sans l'autre.

En savoir plus : <https://inclusion.gouv.fr/> et www.trialp.com



Responsable légal : Yannick AMET, Président de la CCHT

Responsable de la publication : Philippe ESTIEU, Directeur général des services CCHT

Rédaction : Services de la CCHT - Céline CLÈRE, Responsable Communication

Conception et mise en page : Céline CLÈRE, Responsable Communication

Impression : Imprimerie L'EDELWEISS - Édition : Mai 2025

Photos : CCHT, Céline Clère, Mick Allouis, Raphaël Blacher, Manu Reyboz, Raj Bundhoo, Julien Mazille, Yann Allègre, Pierre Dompnier, Trialp, Antea Group, Inexa' architecture, Freepik.

Illustrations : Citadia, Freepik, Flaticon.



**Communauté de Communes
de Haute Tarentaise**

8, rue Saint Pierre - BP n°1
73707 SÉEZ cedex
04.79.41.01.63 - contact@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr

